



Nomenclature des parties d'ouvrages d'art
en béton armé et précontraint, et en maçonnerie

MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT
SERVICE D'ÉTUDES TECHNIQUES DES ROUTES ET AUTOROUTES
LABORATOIRE CENTRAL DES PONTS ET CHAUSSÉES

Nomenclature des parties d'ouvrages d'art en béton armé et précontraint, et en maçonnerie

MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT

SERVICE D'ÉTUDES TECHNIQUES DES ROUTES ET AUTOROUTES

LABORATOIRE CENTRAL DES PONTS ET CHAUSSÉES

1976

Cette nomenclature des parties d'ouvrages d'art en béton armé et précontraint a été établie, sous la responsabilité du Service d'Études Techniques des Routes et Autoroutes et du Laboratoire Central des Ponts et Chaussées, grâce à la collaboration de l'ensemble des Laboratoires des Ponts et Chaussées, sous la direction de M. Bérissi du Laboratoire Régional des Ponts et Chaussées, Centre d'Études Techniques de l'Équipement d'Aix-en-Provence.

Ce document est propriété de l'Administration et ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du Directeur du Service d'Études Techniques des Routes et Autoroutes ou du Directeur du Laboratoire Central des Ponts et Chaussées (ou de leurs représentants autorisés).

P R É S E N T A T I O N

G. GRATTESAT

Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées
Membre de la Mission d'inspection générale
des Ouvrages d'Art

La nécessité, pour les agents chargés de l'inspection et de la surveillance des ouvrages d'art, d'user d'un vocabulaire commun, avait été à la base de la rédaction du catalogue des Défauts apparents des ouvrages d'art en béton.

Il est apparu, à l'usage, que pour aboutir à ce vocabulaire commun, il n'était pas suffisant de répertorier les défauts, mais qu'il fallait aussi, en remontant plus en amont, disposer d'une nomenclature des différentes parties d'ouvrages d'art, permettant d'attribuer, clairement et sans ambiguïté, tel défaut à telle partie, bien déterminée et bien identifiée, de l'ouvrage.

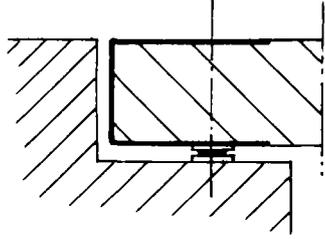
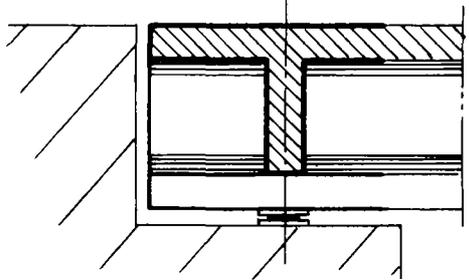
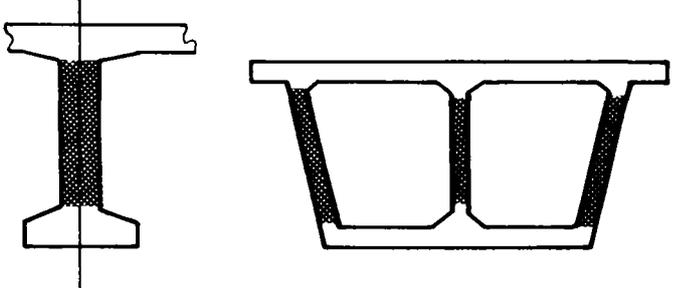
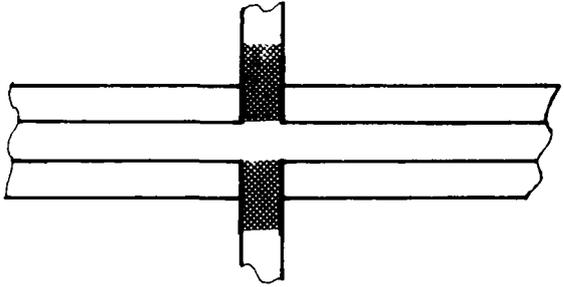
Telle est la justification et l'objet de la Nomenclature des parties d'ouvrages d'art en béton armé et précontraint et en maçonnerie.

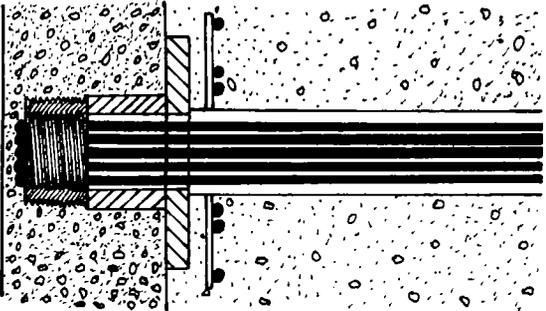
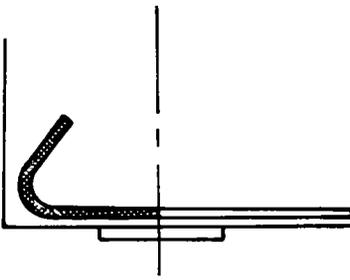
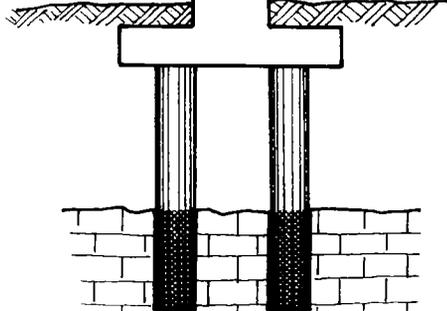
Mais en fait, s'il a été conçu à l'origine comme un complément indispensable du catalogue des défauts apparents des ouvrages d'art, le présent document dépasse – et de très loin – son objectif. Il représente en lui-même un effort considérable d'unification, de simplification et d'organisation du vocabulaire technique en matière d'ouvrages d'art et l'on conçoit fort bien qu'il pourrait être l'amorce d'une réalisation, sur le plan international qui faciliterait considérablement les échanges.

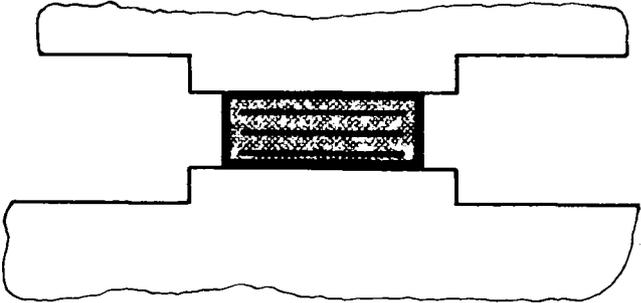
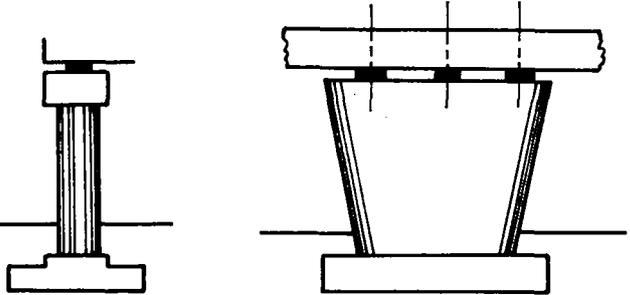
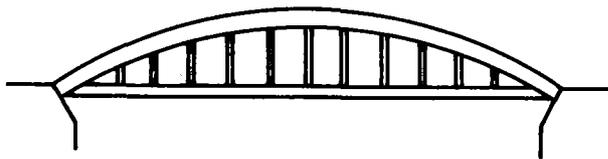
Pour supprimer toute ambiguïté, chaque partie d'ouvrage figurant dans cette nomenclature a fait l'objet d'une définition, aussi claire et aussi précise que possible.

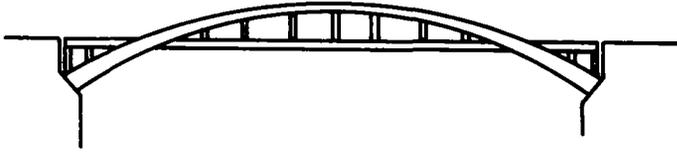
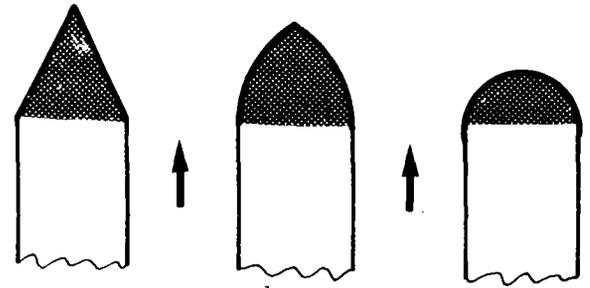
Dans de nombreux cas, l'objectif de clarté et de non ambiguïté ne pouvait pas être atteint par une simple définition ; aussi cette définition a-t-elle été complétée par un croquis ou une photographie.

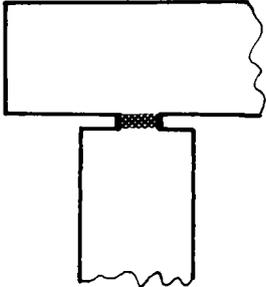
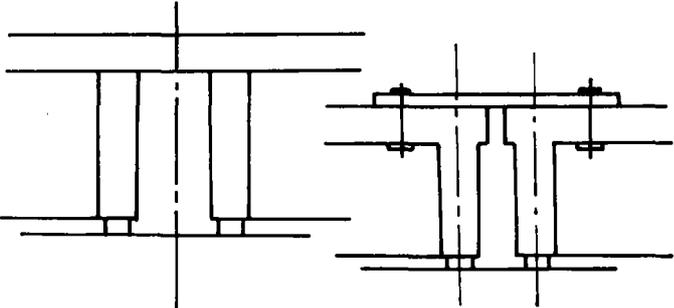
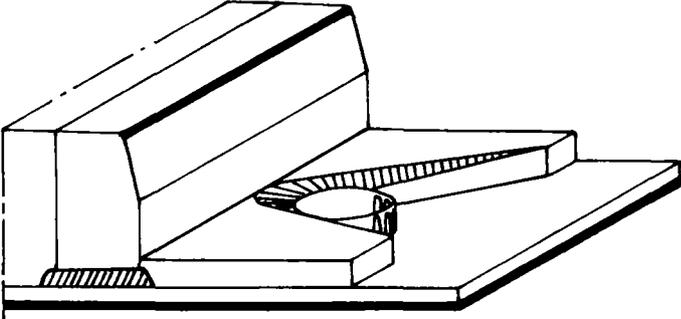
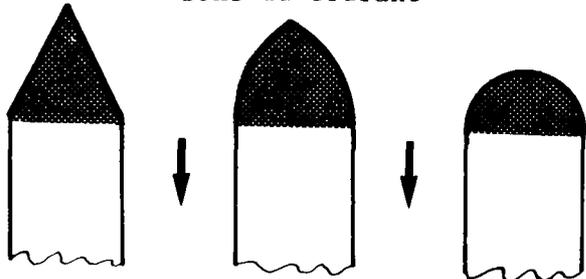
Malgré l'ampleur et la rigueur du travail effectué, 360 mots ou expressions y figurent ; ce document ne prétend pas être exhaustif ; nous espérons que tous les lecteurs auront à cœur de contribuer à son enrichissement et feront connaître aux rédacteurs toutes leurs observations et suggestions.

Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
<p align="center">ABOUT DE DALLE</p>	<p align="center">EXTRÉMITÉ D'UNE POUTRE OU D'UNE DALLE</p>	
<p align="center">ABOUT DE POUTRE</p>	<p align="center">EXTRÉMITÉ D'UNE POUTRE OU D'UNE DALLE</p>	
<p align="center">ÂME</p>	<p align="center">PARTIE RELATIVEMENT MINCE ET GÉNÉRALEMENT VERTICALE D'UNE POUTRE OU D'UN CAISSON. EXEMPLE : CAISSON À TROIS ÂMES</p>	
<p align="center">AMORCE</p>	<p align="center">SAILLIE LAISSÉE EN ATTENTE PERMETTANT DE SOLIDARISER ULTÉRIEUREMENT UN AUTRE ÉLÉMENT. EXEMPLE : AMORCE D'ENTRETOISE</p>	

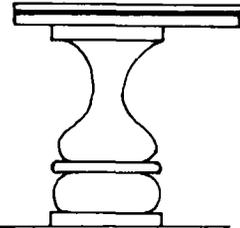
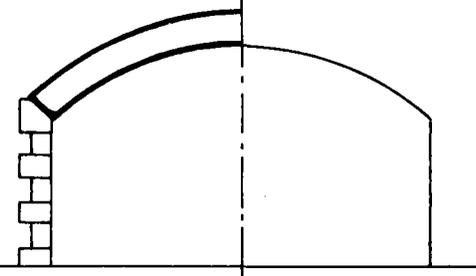
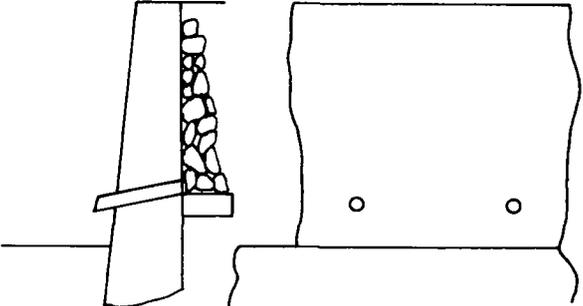
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
<p>AMORTISSEUR</p>	<p>DISPOSITIF SERVANT À DISSIPER L'ÉNERGIE DUE À UN CHOC OU A UN DÉPLACEMENT.</p>	
<p>ANCRAGE DE CÂBLE DE PRECONTRAINTE</p>	<p>EXTRÊMITÉ D'UN DISPOSITIF DE PRÉCONTRAINTE, APPLIQUANT LA FORCE DE PRÉCONTRAINTE AU BÉTON.</p>	
<p>ANCRAGE EXTRÊMITÉ D'ARMATURE B.A.</p>	<p>ZONE D'ÉTABLISSEMENT DES CONTRAINTES À L'EXTRÊMITÉ D'UNE ARMATURE POUR BÉTON ARMÉ.</p>	
<p>ANCRAGE D'UN PIEU</p>	<p>PARTIE D'UN PIEU FICHÉ EN POINTE DANS LE SOL RÉSISTANT.</p>	

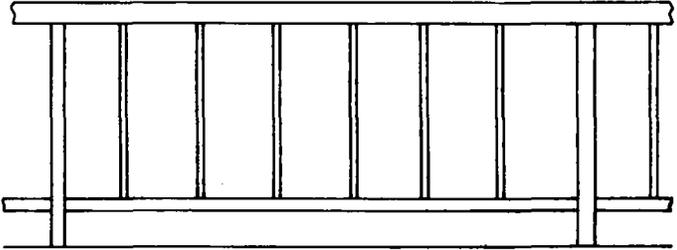
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
<p>ANCRAGE TIRANT D'</p>	<p>VOIR TIRANT.</p>	
<p>APPAREIL D'APPUI</p>	<p>DISPOSITIF TRANSMETTANT AUX APPUIS LES ACTIONS DUES AU TABLIER.</p>	
<p>APPUI</p>	<p>PARTIE D'OUVRAGE TRANSMETTANT A LA FONDATION LES ACTIONS DUES A LA STRUCTURE (PILE, CULÉE, PILE-CULÉE, PYLÔNE... .)</p>	
<p>ARC AU DESSUS</p>	<p>ARC AVEC TABLIER INFÉRIEUR : PONT DANS LEQUEL LE TABLIER EST AU-DESSOUS DE L'ARC.</p>	

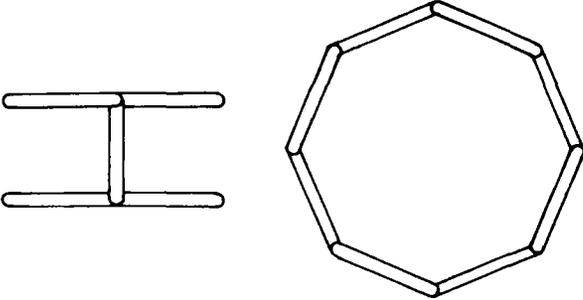
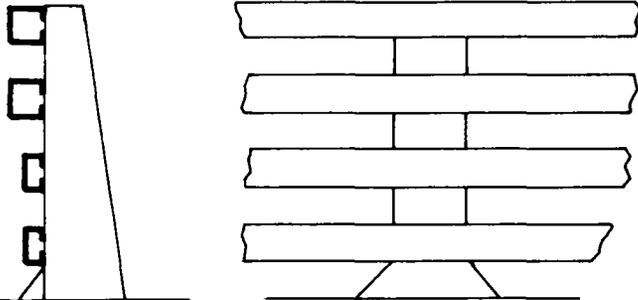
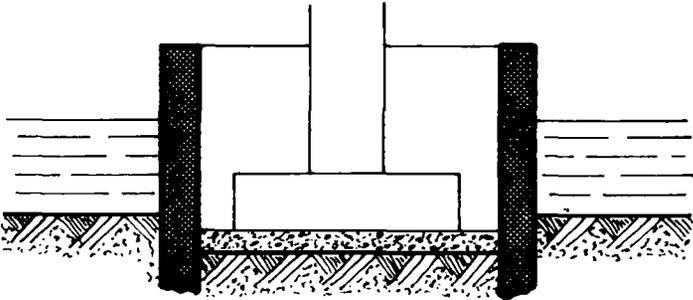
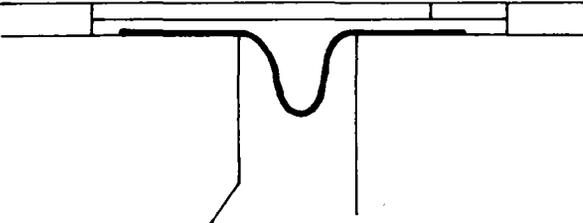
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
<p align="center">ARC EN DESSOUS</p>	<p>ARC AVEC TABLIER SUPÉRIEUR : PONT DANS LEQUEL LE TABLIER EST AU-DESSUS DE L'ARC.</p>	
<p align="center">ARC INTERMÉDIAIRE</p>	<p>ARC AVEC TABLIER INTERMÉ- DIAIRE : PONT DANS LEQUEL LE TABLIER EST DANS LA HAUTEUR DE L'ARC.</p>	
<p align="center">ARMATURE</p>	<p>PARTIE EN ACIER D'UN OUVRAGE EN BÉTON ARMÉ OU EN BÉTON PRÉCONTRAIT PARTICIPANT A LA RÉSISTANCE DU BÉTON : ARMATURE PASSIVE POUR BÉTON ARMÉ, ARMATURE DE PRÉCON- TRAINTÉ POUR BÉTON PRÉCON- TRAIT.</p>	
<p align="center">ARRIÈRE - BEC</p>	<p>PARTIE PROFILÉE D'UNE PILE EN RIVIÈRE, CÔTÉ AVAL, DESTINÉE À RÉDUIRE LE REMOUS DU COU- RANT.</p>	 <p align="center">sens du courant</p>

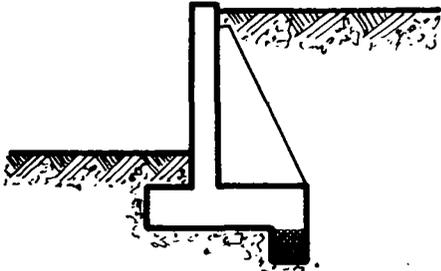
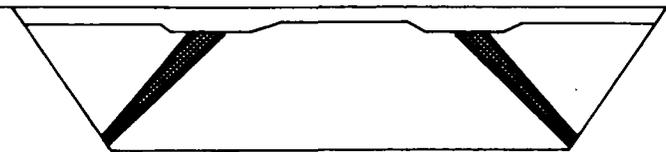
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
<p>ARTICULATION</p>	<p>DISPOSITIF DE LIAISON ENTRE PARTIES D'OUVRAGE, TRANSMETTANT TOUTES LES FORCES MAIS PAS TOUS LES COUPLES, ET PERMETTANT UNE ROTATION. EXEMPLES : ARTICULATION PAR SECTION RÉTRÉCIE DE BETON, ARTICULATION DE CLÉ.</p>	
<p>ATTELAGE (de travées)</p>	<p>LIAISON AYANT POUR BUT D'EMPÊCHER LA TRANSLATION RELATIVE DE DEUX TRAVÉES ADJACENTES TOUT EN LEUR CONSERVANT LEUR CARACTÈRE ISOSTATIQUE.</p>	
<p>AVALOIR</p>	<p>CREUX DE FORME TRONCONIQUE OU PYRAMIDALE, RELIANT UN FIL D'EAU À UNE GARGOUILLE OU À UN CONDUIT D'ÉVACUATION DES EAUX.</p>	
<p>AVANT - BEC DE PILE</p>	<p>PARTIE PROFILÉE D'UNE PILE EN RIVIÈRE, CÔTÉ AMONT, DESTINÉE À RÉDUIRE LES REMOUS ET À DÉVIER LES CORPS FLOTTANTS.</p>	<p>sens du courant</p> 

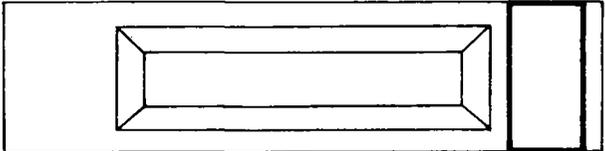
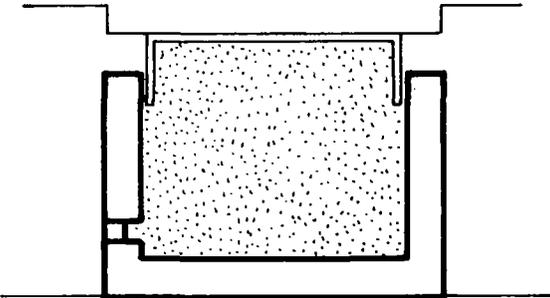
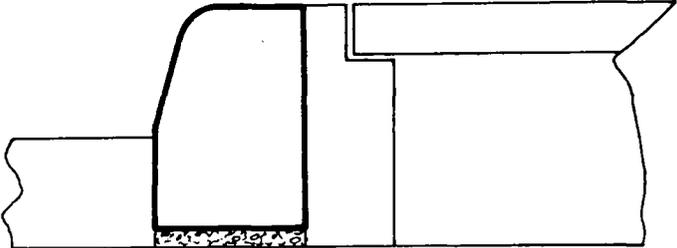
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
<p>AVANT - BEC DE DISPOSITIF DE LANCEMENT</p>	<p>DISPOSITIF PROVISOIRE EN EXTRÊ- MITÉ DE POUTRE OU DE TABLIER, DESTINÉ À EN FACILITER LE LANCEMENT.</p>	

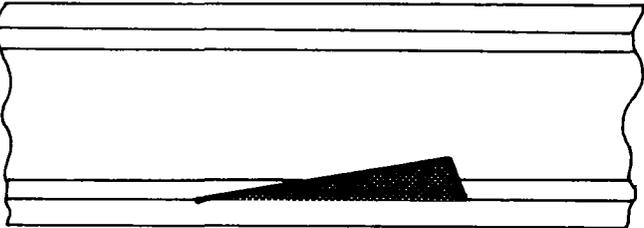
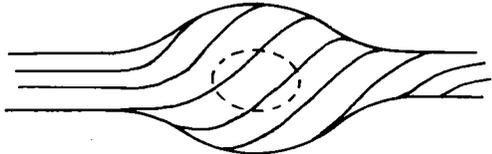
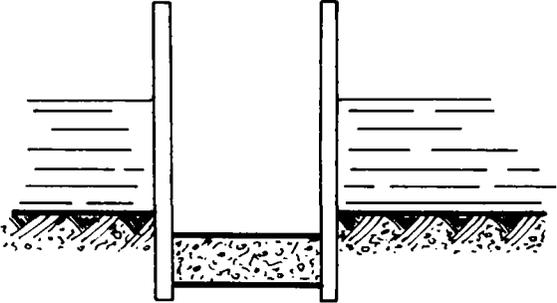
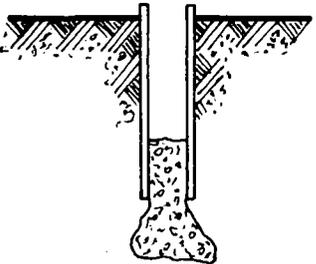
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
BALANCIER	PARTIE DE CERTAINS APPAREILS D'APPUI PERMETTANT, DANS UN PLAN, LA ROTATION DU TABLIER PAR RAPPORT À L'APPUI.	
BALUSTRE	MONTANT VERTICAL EN PIERRE CONSTITUANT UN DES ÉLÉMENTS DU GARDE-CORPS D'OUVRAGES ANCIENS EN MAÇONNERIE.	
BANDEAU	FACE VERTICALE VUE D'UNE VOÛTE (EXISTANT DANS LES OUVRAGES-VOÛTE EN MAÇONNERIE ET EN BÉTON ARMÉ).	
BARBACANE	ORIFICE PRATIQUÉ DANS UN MUR, UNE DALLE, UNE VOÛTE, DESTINÉ À L'ÉCOULEMENT DES EAUX D'INFILTRATION. PAR EXTENSION : TUYAU DE REJET DE CES EAUX	

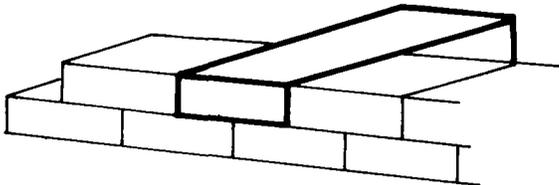
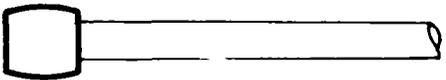
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
BARRE	PIÈCE DE FORME LONGUE ET ÉLANCÉE.	
BARREAU	PETITE BARRE. EXEMPLE : BARREAU DE GARDE-CORPS.	
BARREAUDAGE	ENSEMBLE DES BARREAUX D'UN GARDE-CORPS. EXEMPLE : BARREAUDAGE VERTICAL D'UN GARDE - CORPS S 8.	
BARRETTE	PLAQUE MÉTALLIQUE SOLIDARI- SANT LES PROFILÉS CONSTITUANT UNE DIAGONALE D'UNE ENTRETOI- SE OU D'UNE POUTRE TREILLIS.	

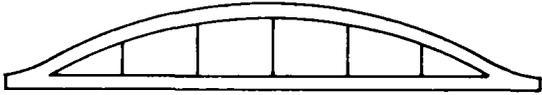
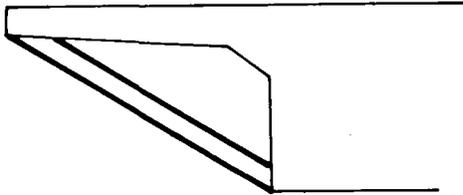
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
<p>BARRETTE (en paroi moulée)</p>	<p>ÉLÉMENT DE PAROI EN BÉTON OU EN BÉTON ARMÉ, MOULÉ DANS LE SOL OU PRÉFABRIQUÉ, ISOLÉ OU COMBINÉ AVEC D'AUTRES POUR FORMER UN PROFIL.</p>	
<p>BARRIÈRE (de sécurité)</p>	<p>DISPOSITIF DE SECURITÉ DESTINÉ A MAINTENIR SUR LA PLATE-FORME UN VÉHICULE LOURD EN PERDITION (ET REMPLISSANT ÉGALEMENT CE RÔLE POUR LES VÉHICULES LÉGERS).</p>	
<p>BATARDEAU</p>	<p>OUVRAGE DE PROTECTION, PROVISOIRE OU DÉFINITIF, PERMETTANT DE TRAVAILLER À L'AIR LIBRE PLUS BAS QUE LE NIVEAU DE L'EAU.</p>	
<p>BAVETTE</p>	<p>DISPOSITIF DÉFORMABLE PERMETTANT DE RECUEILLIR DES EAUX. EXEMPLE : BAVETTE SOUS JOINT DE CHAUSSÉE.</p>	

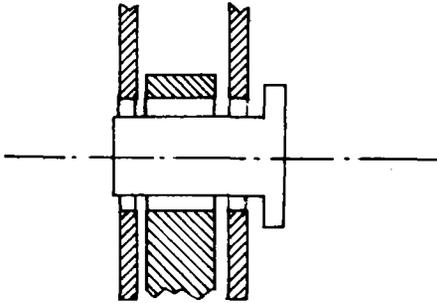
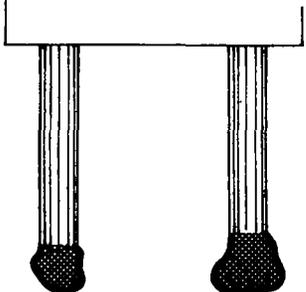
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
BÊCHE	ÉLÉMENT SERVANT D'ANCRAGE OU DE PARAFUILLE POUR CERTAINES FONDATIONS.	
BÉQUILLE	APPUI OBLIQUE (OU ÉVENTUELLEMENT VERTICAL) ENCASTRÉ DANS LE TABLIER ET TRANSMETTANT LES CHARGES AUX FONDATIONS.	
BESACE	POUR MEMOIRE. UTILISER AVALOIR.	
BLINDAGE	OUVRAGE PROVISOIRE DE PROTECTION PERMETTANT LA TENUE DES TERRES D'UNE PAROI VERTICALE DE FOUILLE SANS ETANCHÉITÉ VIS-À-VIS DES INFILTRATIONS D'EAU.	

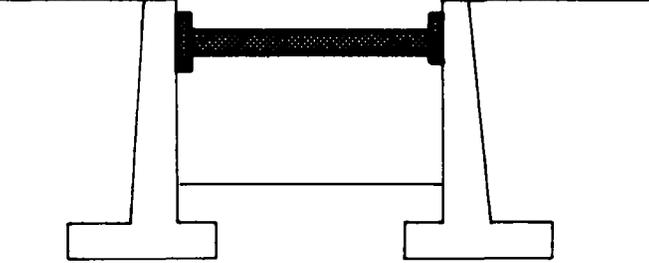
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
BLOC	ÉLÉMENT MASSIF NON LIÉ D'UN DISPOSITIF DE PROTECTION CONTRE L'ACTION MÉCANIQUE DES EAUX.	
BLOCHET	ÉPAISSISSEMENT DE L'ÂME DE CERTAINES POUTRES PRÉCONTRAITES À LEURS EXTRÉMITÉS.	
BOÎTE À SABLE	DISPOSITIF PROVISOIRE DESTINÉ À PERMETTRE LA DESCENTE PROGRESSIVE D'UNE CHARGE.	
BORDURE (de trottoir)	ÉLÉMENT EN PIERRE OU EN BÉTON, FAISANT SAILLIE PAR RAPPORT À LA CHAUSSEE ET LA SÉPARANT DU TROTTOIR.	

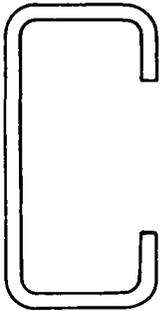
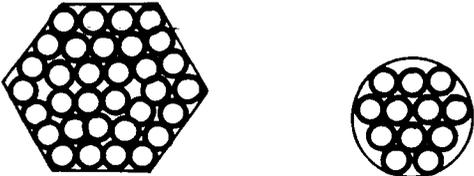
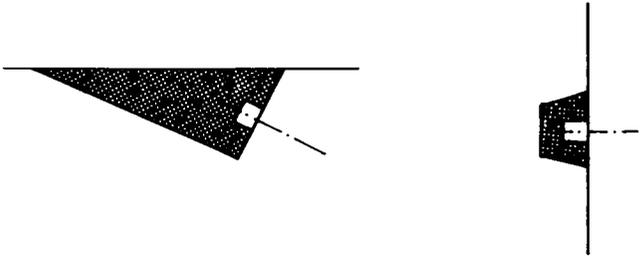
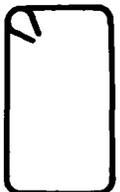
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
BOSSAGE	SAILLIE COFFRÉE, EN BÉTON, PERMETTANT PAR EXEMPLE L'ANCRAGE D'UN CÂBLE.	
BOSSE	RENFLEMENT À L'EXTRÉMITÉ D'UN CÂBLE DE PRÉCONTRAÎNTE TORSADÉ, RÉALISÉ PAR INSERTION DE BÉTON ENTRE LES FILS ÉLÉMENTAIRES DU CÂBLE PRÉALÉMENT DÉTORSADÉ.	
BOUCHON	BÉTON COULÉ AU FOND D'UN BATARDEAU OU D'UN BLINDAGE, METTANT CES OUVRAGES À L'ABRI DE VENUES D'EAU PAR LE FOND APRÈS ÉPUISEMENT DE LA FOUILLE.	
BOUCHON	BÉTON COULÉ AU FOND DE CERTAINS TYPES DE PIEUX ET ENTRANT DANS LEUR CONFECTION.	

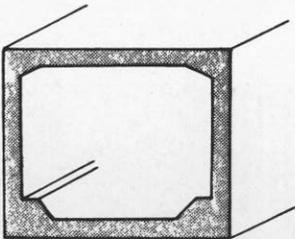
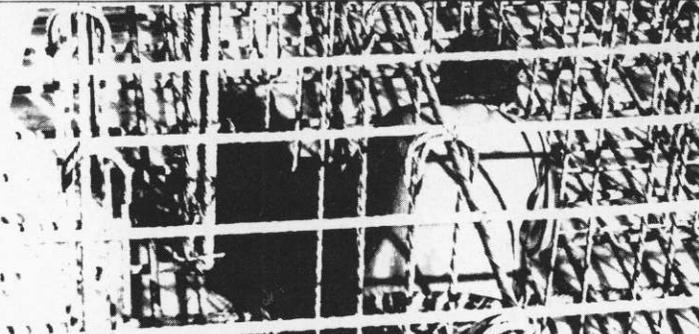
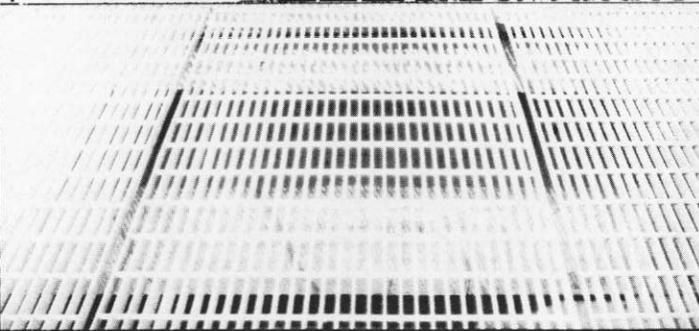
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
BOUDIN	VOIR (CORDON. UTILISER (
BOULON	ENSEMBLE D'UNE VIS ET D'UN ÉCROU.	
BOUTISSE	PIERRE TAILLÉE DONT LA PLUS GRANDE DIMENSION EST DISPOSÉE DANS LE SENS DE L'ÉPAISSEUR DU MUR.	
BOUTON	RENFLEMENT À L'EXTRÉMITÉ D'UN FIL ÉLÉMENTAIRE D'UN CÂBLE DE PRÉCONTRAINTÉ, RÉALISÉ PAR REFOULEMENT DE L'ACIER, ET PERMETTANT DE LE SAISIR, DE LE TENDRE ET DE L'ANCRER.	

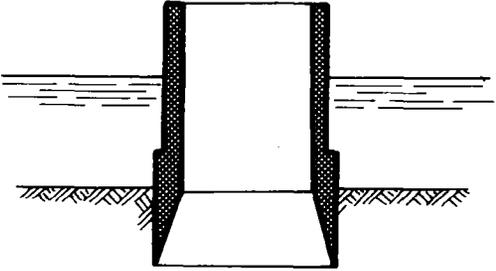
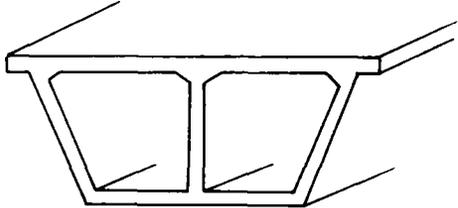
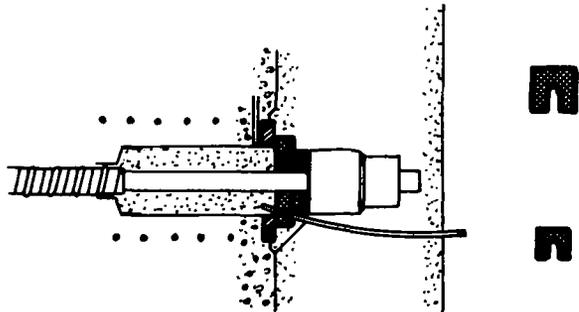
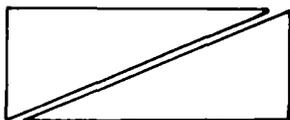
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
BOW . STRING	(TERME ANGLAIS) STRUCTURE EN "ARC AU DESSUS" DONT LES RÉACTIONS HORIZONTALES SONT REPRISES PAR LE TABLIER.	
BRACON	ÉTAI OBLIQUE SOUTENANT UN ENCORBELLEMENT.	
BRIN	PARTIE GÉNÉRALEMENT LIBRE ET NON GAINÉE, D'UN CÂBLE, D'UN FIL OU D'UN TORON.	
BRIQUE	ÉLÉMENT DE CONSTRUCTION ARTIFICIEL PRÉFABRIQUÉ, DE DIMENSIONS NORMALISÉES, GÉNÉRALEMENT EN TERRE CUITE.	

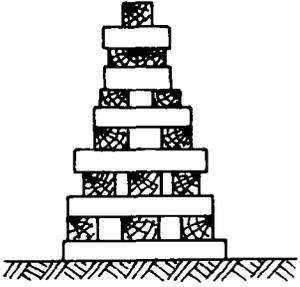
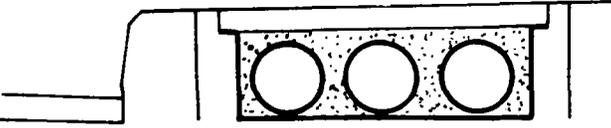
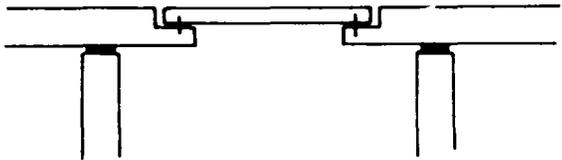
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
BROCHE	PIÈCE CYLINDRIQUE EN ACIER ASSURANT LA LIAISON EN TRANSLATION ENTRE DEUX PIÈCES MOBILES L'UNE PAR RAPPORT A L'AUTRE.	
BULBE	RENFLEMENT À LA BASE D'UN PIEU FORÉ.	
BUSE	OUVRAGE HYDRAULIQUE OU ROUTIER EN BÉTON ARMÉ PRÉFABRIQUÉ OU EN ACIER, DE FORME CYLINDRIQUE OU OVALE.	
BUTÉE	PIÈCE LIMITANT LE DÉPLACEMENT D'UNE STRUCTURE : EXEMPLE : BUTÉE ANTI-SISMIQUE.	

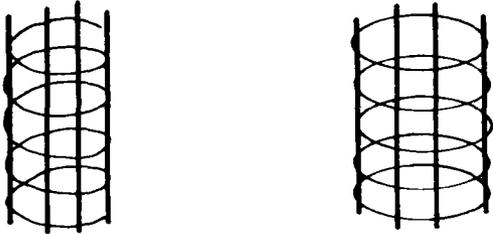
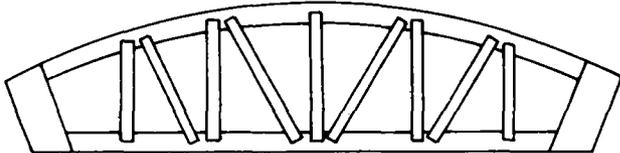
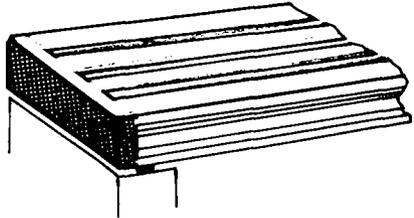
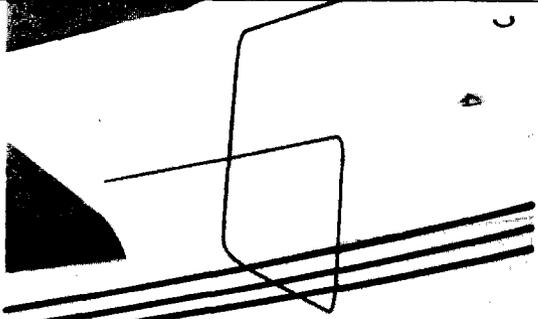
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
BUTON	ETAI EN GÉNÉRAL HORIZONTAL EMPÊCHANT LE RAPPROCHE- MENT DE DEUX PAROIS.	

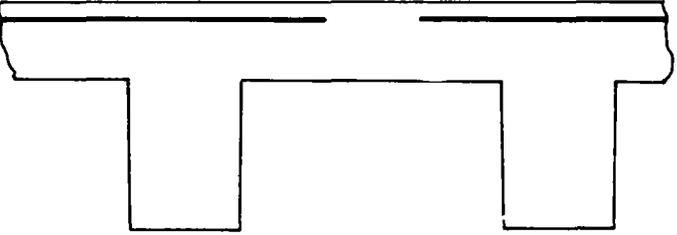
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
C	<p>PROFILÉ MÉTALLIQUE EN FORME DE C , ENTRANT DANS LA CONSTITUTION DE CERTAINS ÉQUIPEMENTS.</p>	
CÂBLE	<p>ASSEMBLAGE DE FILS D'ACIER ÉLÉMENTAIRES OU DE TORONS, RÉPARTIS EN UNE OU PLUSIEURS COUCHES, ÉVENTUELLEMENT AUTOUR D'UN FIL OU D'UN TORON CENTRAL, ET PARTICIPANT À LA RÉSISTANCE DE LA STRUCTURE.</p>	
CACHETAGE	<p>MORTIER PLACÉ AU DROIT D'UN ANCRAGE POUR LE PROTÉGER DE LA CORROSION.</p>	
CADRE	<p>ARMATURE POUR BÉTON ARMÉ DE FORME PARTICULIÈRE.</p>	

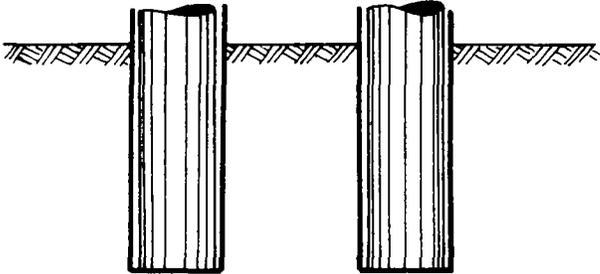
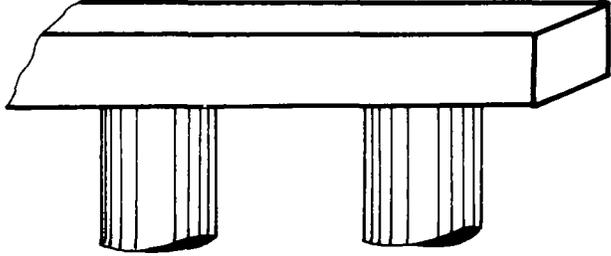
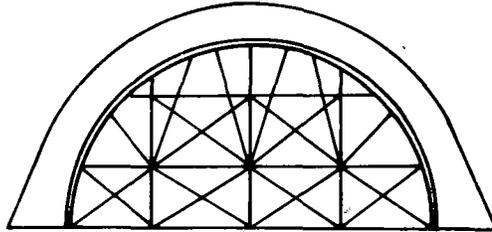
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
CADRE	ARMATURE POUR BÉTON ARMÉ DE FORME PARTICULIÈRE.	
CADRE FERME	OUVRAGE EN BÉTON ARMÉ À SECTION DE TUBE RECTANGULAIRE.	
CAGE	GROUPE D'ARMATURES FORMANT UN SOUS-ENSEMBLE TRIDIMENSIONNEL PRÉFACONNÉ ET MIS EN PLACE SÉPAREMENT.	
CAILLEBOTIS	ENSEMBLE DE LAMELLES MÉTALLIQUES ASSEMBLÉES EN TREILLIS PERMETTANT DE COUVRIR UN VIDE (CANIVEAUX...).	

Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
<p style="text-align: center;">CAISSON (de fondation)</p>	<p>DISPOSITIF DE FONDATION MASSIVE CELLULAIRE PERMETTANT DE S'APPUYER SUR LE SOL RÉSISTANT, AU-DESSOUS DU NIVEAU DE L'EAU (caisson havé, caisson forcé à l'air comprimé).</p> <p>Les caissons sont utilisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en site aquatique, - en site terrestre (quand le sol résistant est en-dessous du niveau de la nappe phréatique). 	
<p style="text-align: center;">CAISSON (poutre-caisson)</p>	<p>STRUCTURE EN FORME DE TUBE RECTANGULAIRE OU TRAPÉZOÏDAL, MONOCELLULAIRE OU MULTICELLULAIRE.</p>	
<p style="text-align: center;">CALE</p>	<p>PIÈCE DE RÉGLAGE POUR DISPOSITIF D'ANCRAGE DIT " À CALAGE".</p>	
<p style="text-align: center;">CALE</p>	<p>PIÈCE DE RÉGLAGE POUR CINTRES, ÉTAIS OU ÉCHAFAUDAGES, UTILISÉE PAR PAIRES.</p>	

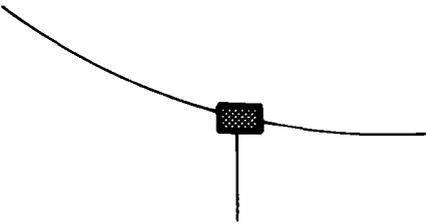
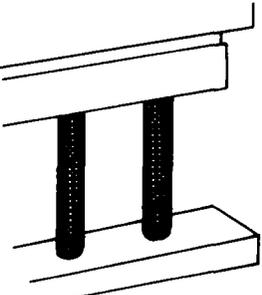
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
CAMARTEAU	EMPILEMENT DE PIÈCES DE BOIS OU DE PROFILÉS MÉTALLIQUES SERVANT D'APPUI PROVISOIRE.	
CANALISATION	TUYAUTERIE, OU ENSEMBLE DE TUYAUX. EXEMPLE : CANALISATION SOUS TROTTOIR.	
CANIVEAU	PROFIL SERVANT À L'ÉCOULEMENT DES EAUX : UTILISER (FIL D'EAU. VOIR (RÉSERVATION SOUS TROTTOIR POUR LE PASSAGE DE CANALISATIONS.	
CANTILEVER	PORTE A FAUX PAR EXTENSION, POUTRE RENDUE ISO-STATIQUE AU MOYEN D'ARTICULATIONS. PLUS GÉNÉRALEMENT, UN PONT CANTILEVER EST CONSTITUÉ DE CONSOLES PROLONGEANT UNE TRAVÉE OU ENCASTRÉES SUR PILE ET DE TRAVÉES INDÉPENDANTES S'APPUYANT SUR CES CONSOLES.	

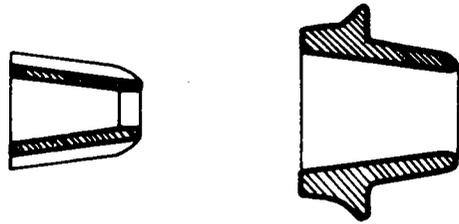
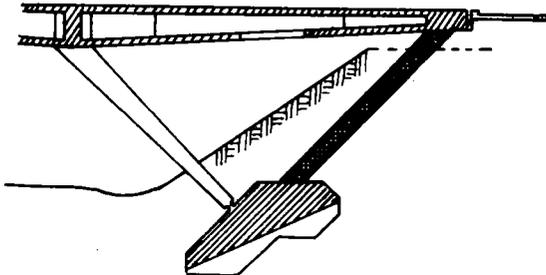
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
CERCE	<p>ARMATURE CIRCULAIRE OU HÉLICOÏDALE, UTILISÉE NOTAMMENT DANS LES PIEUX OU DANS LES FÛTS.</p>	
CERCE	<p>DISPOSITIF D'ÉTAIEMENT HORIZONTAL EN BÉTON, BÉTON ARMÉ OU ACIER, POUR LES BLINDAGES OU LES BATARDEAUX CIRCULAIRES.</p>	
CHAÎNAGE	<p>ENSEMBLE D'ARMATURES , OU MURET EN BÉTON ARMÉ, DESTINÉ À RÉPARTIR LES EFFORTS DUS À UNE OU PLUSIEURS CHARGES CONCENTRÉES. EXEMPLE : CHAÎNAGE D'ABOUT DE POUTRES PRÉFABRIQUÉES À FILS ADHÉRENTS.</p>	
CHAISE	<p>PARTIE D'OUVRAGE SERVANT À SOUTENIR DES CÂBLES, DES HAUBANS OU DES ARMATURES.</p>	

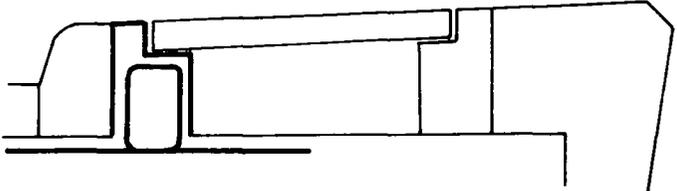
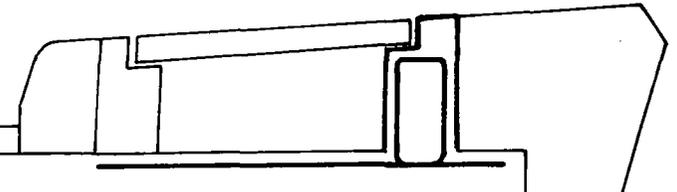
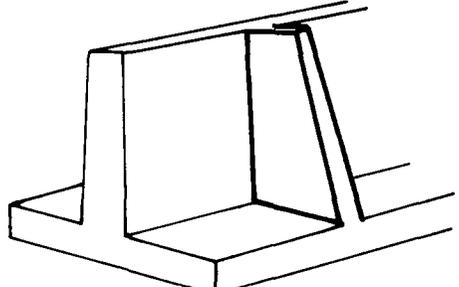
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
CHAISE	PARTIE D'APPAREIL DE LANCEMENT.	
CHAPE	(1) COUCHE DE MORTIER OU DE BÉTON, ARMÉ OU NON, RAPPORTÉE ET DE FAIBLE ÉPAISSEUR. (2) REVÊTEMENT D'ÉTANCHÉITÉ.	
CHAPEAU	ARMATURE SUPÉRIEURE D'UN HOURDIS AU-DESSUS D'UNE POUTRE OU D'UNE ZONE À MOMENT NÉGATIF.	
CHAUSSÉE	PARTIE DE LA SURFACE DE L'OUVRAGE OU CIRCULENT LES VÉHICULES. PAR EXTENSION, ENSEMBLE DES COUCHES DE MATÉRIAUX MISES EN PLACE SUR LE TABLIER POUR SUPPORTER LA CIRCULATION DES VÉHICULES.	

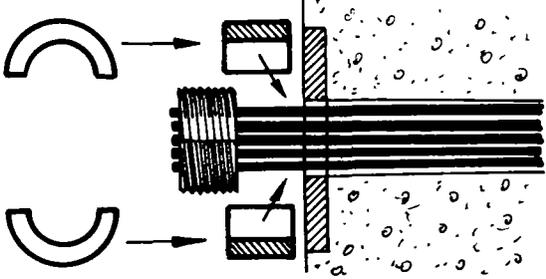
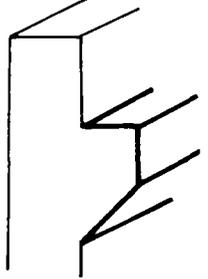
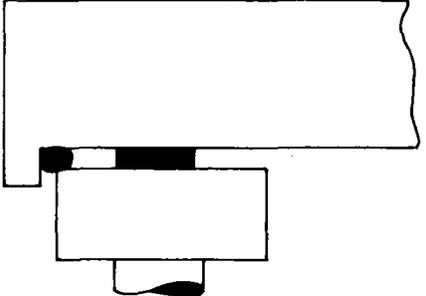
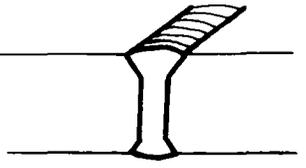
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
CHEMISE	DISPOSITIF DE PROTECTION D'UN PIEU, EN FORME DE TUBE À BASE CIRCULAIRE, GÉNÉRALEMENT EN TÔLE D'ACIER ET LAISSÉ EN PLACE APRÈS EXÉCUTION.	
CHEVÊTRE	POUTRE HORIZONTALE RELIANT ENTRE ELLES EN TÊTE DES PIÈCES VERTICALES, ET SERVANT À LEUR TRANSMETTRE DES EFFORTS VERTICAUX.	
CHEVILLE	PIÈCE MÉTALLIQUE CREUSE SCÉLÉE DANS UN MASSIF ET PERMETTANT UNE LIAISON AVEC CE MASSIF.	
CINTRE	OUVRAGE PROVISOIRE PERMETTANT DE SUPPORTER DES STRUCTURES EN PHASE DE CONSTRUCTION.	

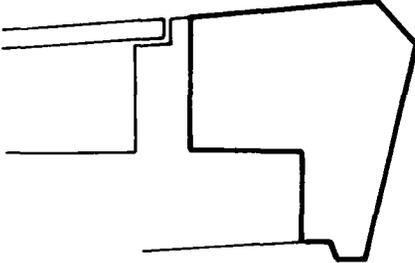
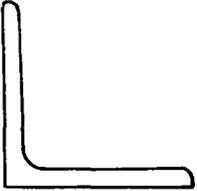
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
CLAVAGE	ACTION CONSISTANT A SOLIDARI- SER TOTALEMENT DEUX PARTIES CONSTRUITES INDÉPENDAMMENT. PAR EXTENSION, S'APPLIQUE À TITRE DE QUALIFICATIF AUX PARTIES D'OUVRAGE OÙ EST RÉA- LISÉE L'OPÉRATION DE CLAVAGE. EXEMPLE : VOUSOIR DE CLAVA- GE.	
CLAVEAU	VOIR (VOUSOIR. UTILISER (
CLÉ	(1) PARTIE CENTRALE D'UN ARC OU D'UNE VOÛTE. (2) SECTION MÉDIANE D'UNE POU- TRE OU D'UN TABLIER A INERTIE VARIABLE.	
CLOISON	PAROI VERTICALE, D'ÉPAISSEUR RELATIVEMENT FAIBLE, RÉALI- SANT UNE SÉPARATION.	

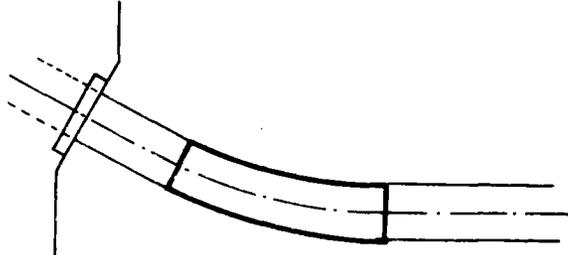
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
COLLERETTE	PIÈCE DE FORME TORIQUE UTILISÉE POUR RÉALISER DES RACCORDS DE GAINES.	
COLLIER	ÉLÉMENT UTILISÉ POUR PERMETTRE L'ÉPANOUISSEMENT DES CÂBLES ÉLÉMENTAIRES D'UN CÂBLE DE PONT SUSPENDU.	
COLLIER	ÉLÉMENT DE FIXATION DES SUSPENTES SUR LES CÂBLES PORTEURS.	
COLONNE	FÛT CYLINDRIQUE VERTICAL DE SECTION DROITE CIRCULAIRE.	

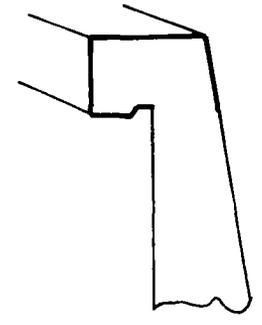
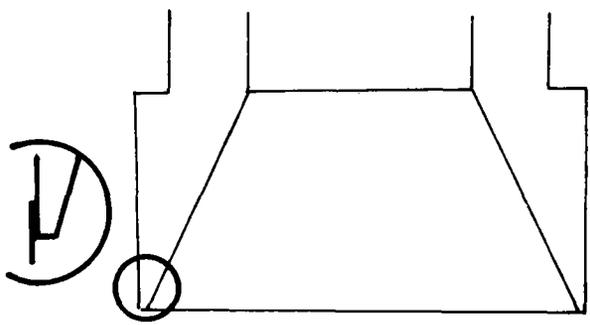
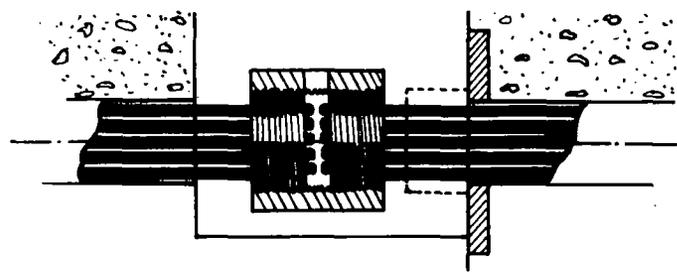
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
CÔNE	ÉLÉMENT DE DISPOSITIF D'ANCRA- GE DE CÂBLE DE PRÉCONTRAIN- TE. POUR CERTAINS PROCÉDÉS, ON DISTINGUE LE CÔNE MÂLE DU CÔNE FEMELLE, DONT L'ENSEM- BLE CONSTITUE LE CORPS D'AN- CRAGE.	
CONNECTEUR	PIÈCE MÉTALLIQUE ASSURANT LA LIAISON ENTRE PLAQUE OU MEM- BRANE D'ACIER ET DALLE DE BÉTON.	
CONSOLE	PARTIE D'UN OUVRAGE FORMANT PORTE À FAUX PAR RAPPORT À LA ZONE D'APPUI. EXEMPLE : PARTIE EN CONSOLE D'UN MUR DE TÊTE.	
CONTRE-BÉQUILLE	APPUI OBLIQUE ENTERRÉ D'UN OUVRAGE TYPE P S B Q.	

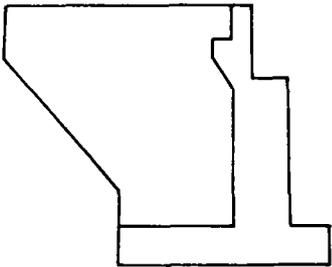
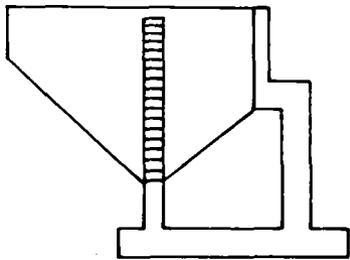
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
CONTRE . BORDURE	PARTIE EN BÉTON COULÉ EN PLACE ET LIÉE À LA STRUCTURE, DESTINÉE À BUTER LA BORDURE DE TROTTOIR ET À SOUTENIR LES DAILETTES DE COUVERTURE.	
CONTRE . CHAPE	COUCHE D'ASPHALTE SABLÉ OU DE BÉTON ARMÉ OU NON, DESTINÉE À PROTÉGER UNE CHAPE D'ÉTANCHEITÉ (DANS CERTAINS SYSTÈMES).	
CONTRE . CORNICHE	PARTIE EN BÉTON COULÉE EN PLACE ET LIÉE À LA STRUCTURE DESTINÉE À ANCRER LA CORNICHE LORSQU'ELLE EST PRÉFABRIQUÉE, ET À SOUTENIR LES DALLETTES DE TROTTOIR.	
CONTREFORT	NERVURE RENFORCANT UN MUR DE SOUTÈNEMENT.	

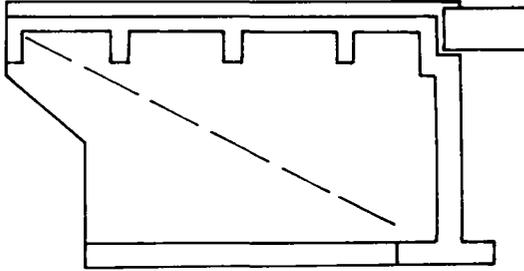
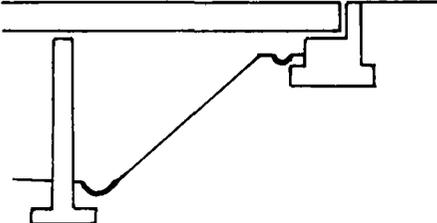
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
COQUILLE	ÉLÉMENT DE RÉGLAGE ET DE CALAGE DE CERTAINS DISPOSITIFS D'ANCRAGE DE CÂBLES DE PRÉ-CONTRAINTE.	
CORBEAU	SAILLIE SUR UNE PAROI, DESTINÉE À SOUTENIR UNE DALLE DE TRANSITION OU TOUT AUTRE ÉLÉMENT.	
CORDON	PROFIL ALLONGÉ SOUPLE, DESTINÉ À PROTÉGER UN JOINT ENTRE PARTIES D'OUVRAGE DE L'INSERTION DE CORPS ÉTRANGERS.	
CORDON DE SOUDURE	PARTIE ALLONGÉE ET DE FORME RÉGULIÈRE NORMALISÉE (PLAT, BOMBÉ, EN CONGÉ) OBTENUE PAR LA FUSION, PUIS LA RECRISTALLISATION DU MÉTAL D'APPORT ENTRE LES DEUX SURFACES À ASSEMBLER.	

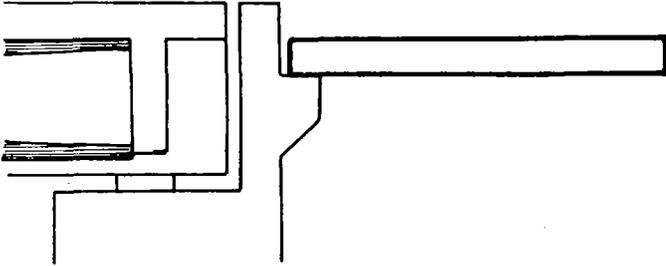
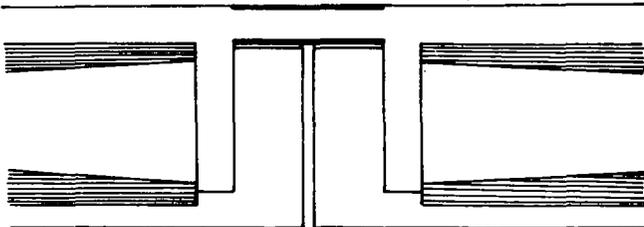
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
CORNICHE	ÉLÉMENT DE SUPERSTRUCTURE DESTINÉ À COURONNER LE BORD D'UN OUVRAGE.	
CORNIÈRE	PROFILÉ MÉTALLIQUE EN FORME DE :	
CORPS	PARTIE CENTRALE (NI LE PIED NI LA TÊTE). EXEMPLE : CORPS D'UN PIEU.	
CORPS D'ANCRAGE	VOIR (ANCRAGE. UTILISER (

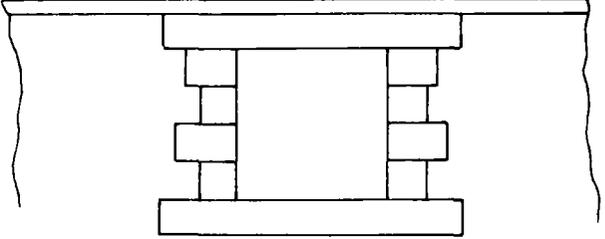
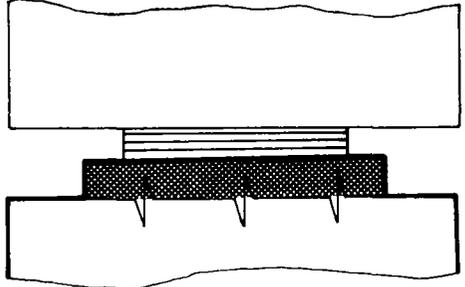
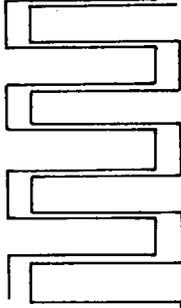
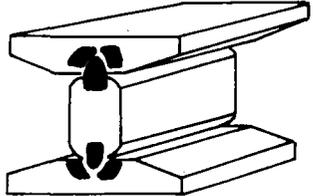
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
<p>COUCHE DE ROULEMENT</p>	<p>PARTIE DE L'OUVRAGE DESTINÉE À SUBIR LE CONTACT DES ROUES DES VÉHICULES.</p>	
<p>COULIS</p>	<p>MÉLANGE INITIALEMENT FLUIDE CONSTITUÉ DE CIMENT, D'EAU ET D'ADJUVANTS, INJECTÉ SOUS PRES- SION DANS LES GAINES DE PRÉCON- TRAINTÉ DANS LE BUT D'ASSURER APRÈS PRISE ET DURCISSEMENT LA PROTECTION DES CÂBLES ET LA LIAISON MÉCANIQUE ENTRE CÂBLE ET GAINÉ.</p>	
<p>COULIS</p>	<p>MÉLANGE D'EAU, DE CIMENT ET DE PRODUITS D'ADJONCTION DIVERS, OU MÉLANGE D'AUTRES PRODUITS TELS QUE RÉSINES, DESTINÉ À ÊTRE INJECTÉ DANS CERTAINS SOLS OU DANS LES VIDES D'UN BÉ- TON POUR EN AUGMENTER LA RÉ- SISTANCE ET/OU L'IMPERMÉABI- LITÉ.</p>	
<p>COURBE DE RELEVAGE</p>	<p>PARTIE D'UN CÂBLE DE PRÉCON- TRAINTÉ COMPRISE ENTRE LE TRONÇON RECTILIGNE ET L'AN- CRAGE.</p>	

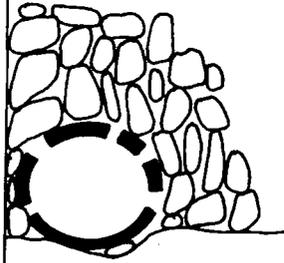
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
COURONNEMENT	PARTIE SUPÉRIEURE, PARFOIS EN SAILLIE, D'UN MUR.	
COUTEAU	PARTIE INFÉRIEURE TRCHANANTE D'UN CAISSON DE FONDATION.	
COUPLEUR	DISPOSITIF ASSURANT LA LIAISON MÉCANIQUE DE DEUX CÂBLES DE PRÉCONTRAINTE PLACÉS BOUT À BOUT.	
COUVRE-JOINT	ÉLÉMENT PERMETTANT DE RECOUVRIR UN VIDE ENTRE PARTIE D'OUVRAGES, OU UN JOINT ENTRE DEUX PIÈCES MÉTALLIQUES, OU DE MASQUER UN JOINT DE DILATATION DANS UN MUR DE SOUTÈNEMENT.	

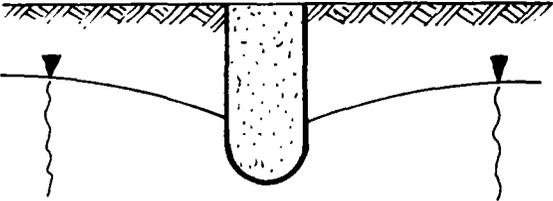
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
COUVRE-LUMIÈRE	ÉLÉMENT DESTINÉ À MASQUER UNE LUMIÈRE.	
CROCHET	EXTRÉMITÉ RECOURBÉE D'UNE ARMATURE DE BÉTON ARMÉ.	
CULÉE	APPUI D'EXTRÉMITÉ D'UN TABLEAU, D'UNE VOÛTE OU D'UN ARC, RETENANT OU NON LES TERRES.	
CULÉE BOÎTE	CULÉE EN FORME DE BOÎTE APPLIQUANT SUR LE SOL DE FONDATION LA MÊME CHARGE QUE LE REMBLAI ADJACENT.	

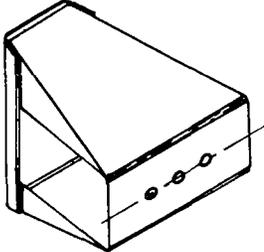
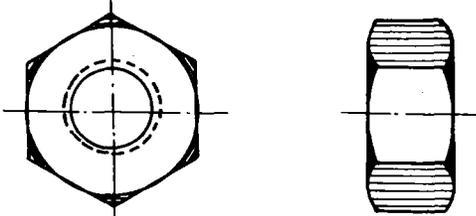
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
CULÉE CREUSE	TYPE DE CULÉE PERMETTANT D'ÉVITER LA POUSSÉE DES TERRES SUR LE MUR DE FRONT.	
CULOT	VOIR (UTILISER (CORPS D'ANCRAGE.	
CUNETTE	CANIVEAU DE FORME EVASÉE PLACÉ EN HAUT ET/OU EN BAS DU PERRÉ.	

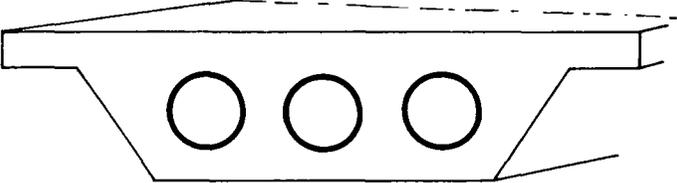
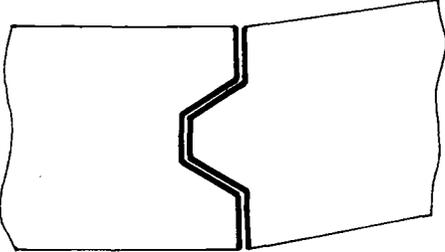
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
DALLE	PIÈCE PRISMATIQUE PLANE DISPOSÉE HORIZONTALEMENT DONT L'ÉPAISSEUR EST FAIBLE PAR RAPPORT AUX AUTRES DIMENSIONS.	
DALLE DE TRANSITION	DALLE REPOSANT D'UNE PART SUR LE REMBLAI, D'AUTRE PART SUR LES CORBEAUX D'UN APPUI EXTRÊME, RECOUVERTE PAR LA CHAUSSEE ET ASSURANT LE PASSAGE PROGRESSIF DU REMBLAI À L'OUVRAGE.	
DALLETTE	DALLE DE PETITES DIMENSIONS PAR RAPPORT AUX AUTRES PARTIES DE L'OUVRAGE. EXEMPLE : DALLETTE DE TROTTOIR DALLETTE DE CONTINUITE.	
DALLETTE DE CONTINUITÉ	PARTIE D'UN HOURDIS ASSURANT UNE LIAISON ENTRE DEUX TRAVÉES INDÉPENDANTES CONTIGUËS.	

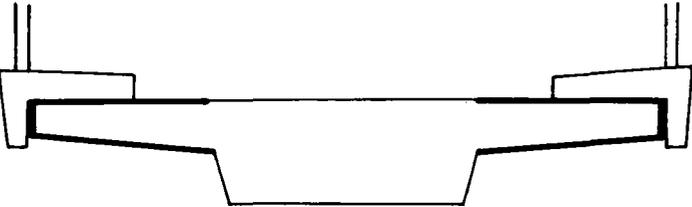
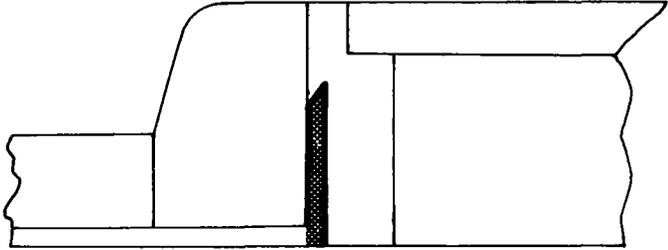
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
DALOT	<p>PETIT OUVRAGE HYDRAULIQUE RECOUVERT PAR UNE DALLE, PERMETTANT À L'EAU DE PASSER SOUS UN REMBLAI PAR EXEMPLE.</p>	
DÉ	<p>BOSSAGE DE BÉTON (OU DE MICROBÉTON) SUR LEQUEL OU SOUS LEQUEL ON PLACE L'APPAREIL D'APPUI.</p>	
DENT	<p>ÉLÉMENT DE JOINT À PEIGNE.</p>	
DENT	<p>SAILLIE DE GUIDAGE SUR LE BALANCIER D'UN APPAREIL D'APPUI À GALET PENDULAIRE.</p>	

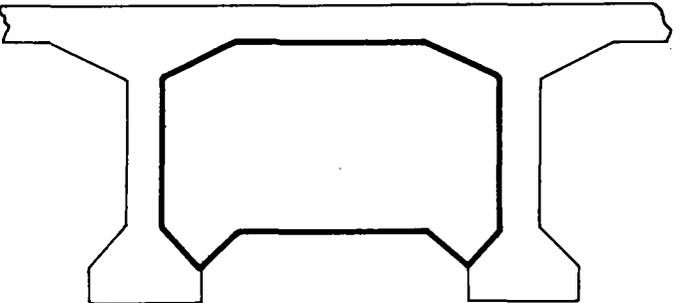
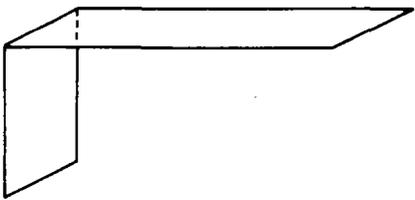
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
<p>DIAGONALE BARRE DIAGONALE</p>	<p>BARRE RELIANT DEUX ANGLES NON CONSÉCUTIFS D'UN POLYGO-NE, OU PIÈCE INCLINÉE RELIANT DEUX MEMBRURES.</p>	
<p>DISPOSITIF D'ÉTANCHEÏTÉ</p>	<p>DISPOSITIF METTANT LE TABLIER DE L'OUVRAGE A L'ABRI DE L'EAU (VOIR CHAPE).</p>	
<p>DOUELLE</p>	<p>VOIR (INTRADOS. UTILISER (</p>	
<p>DRAIN</p>	<p>DISPOSITIF PERMETTANT DE RE-CUEILLIR DES EAUX D'INFILTRA-TION.</p>	

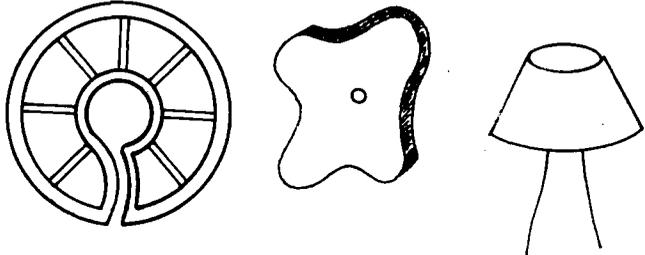
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
<p style="text-align: center;">DRAIN</p>	<p style="text-align: center;">DISPOSITIF PERMETTANT DE RECUEILLIR DES EAUX D'INFILTRATION.</p>	

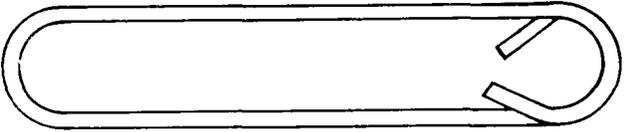
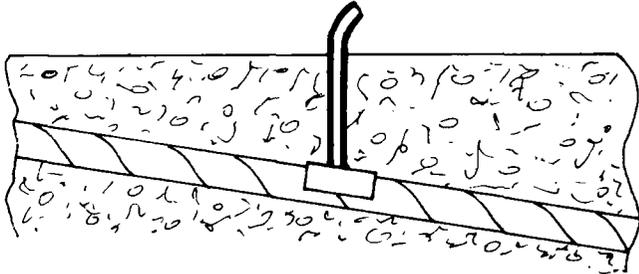
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
<p>ÉCARTEUR DE GLISSIERE</p>	<p>PIÈCE DE BOIS OU PIÈCE EN TÔLE PLIÉE GALVANISÉE, INTERPOSÉE ENTRE LE SUPPORT ET LA GLISSIÈRE DE SÉCURITÉ, POUR PERMETTRE À CELLE-CI DE REMONTER AU DEBUT DE SA DÉFORMATION SOUS L'EFFET D'UN CHOC DE VÉHICULE.</p>	
<p>ÉCHAFAUDAGE</p>	<p>DISPOSITIF PROVISOIRE DESTINÉ À PERMETTRE LE DEPLACEMENT DU PERSONNEL ET/OU L'APPROVISIONNEMENT DES MATÉRIAUX.</p>	
<p>ÉCLISSE</p>	<p>PIÈCE MÉTALLIQUE ASSURANT, PAR BOULONNAGE OU AUTRE PROCÉDÉ, LA LIAISON PARTIELLE ENTRE DEUX AUTRES PIÈCES.</p>	
<p>ÉCROU</p>	<p>PIÈCE PRISMATIQUE FILETÉE INTÉRIEUREMENT, POUVANT SE VISSER SUR UNE TIGE FILETÉE.</p>	

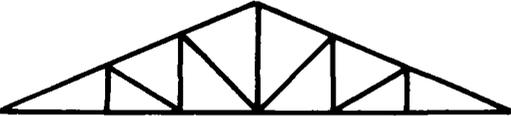
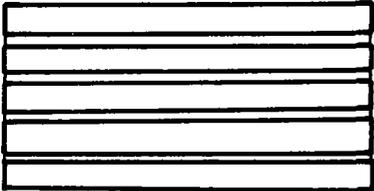
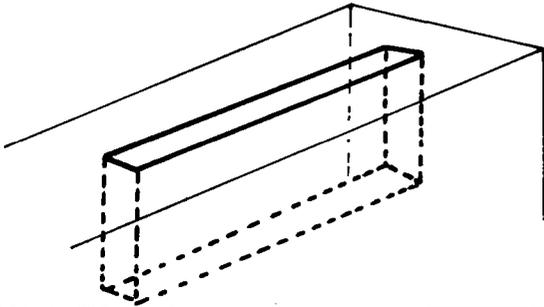
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
ÉLÉGISSEMENT	ÉVIDEMENT PRATiqué DANS UNE STRUCTURE (DALLE, POUTRE, VOûTE... POUR L'ALLÉGER.	
EMBASE	PARTIE BASSE INTERMÉDIAIRE SITUÉE ENTRE LE FûT ET LA SEMELLE D'UNE PILE.	
EMBRÈVEMENT	LIAISON PARTIELLE DE DEUX ÉLÉMENTS PAR FORMES CONJUGUÉES EXEMPLES : ENTRE MURS OU ENTRE PIÉDROIT ET MUR EN AILE.	
ENCASTREMENT	LIAISON ENTRE DEUX ÉLÉMENTS, EN GÉNÉRAL SENSIBLEMENT PERPENDICULAIRES, NE PERMETTANT NI DÉPLACEMENT NI ROTATION D'UN ÉLÉMENT PAR RAPPORT A L'AUTRE.	

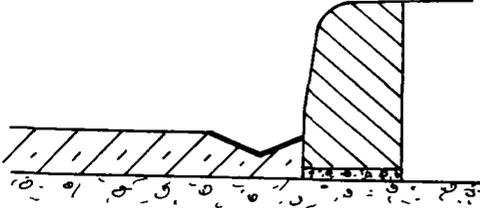
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
ENCORBELLEMENT	PARTIE D'UNE STRUCTURE EN PORTE À FAUX. EXEMPLE : ENCORBELLEMENT SOUS TROTTOIR D'UN PONT-DALLE.	
ENGRAVURE	CREUX MENAGÉ DANS UNE FACE VERTICALE POUR Y ARRÊTER LA CHAPE D'ÉTANCHEITÉ.	
ENROBAGE	ÉPAISSEUR DE BÉTON ENTRE L'ARMATURE ET LE PAREMENT.	
ENROCHEMENTS	DISPOSITIF, FAISANT APPEL A DES BLOCS (Cf. CE MOT) DESTINÉ A PROTÉGER LA BASE D'OUVRAGES EN MER OU EN RIVIÈRE.	

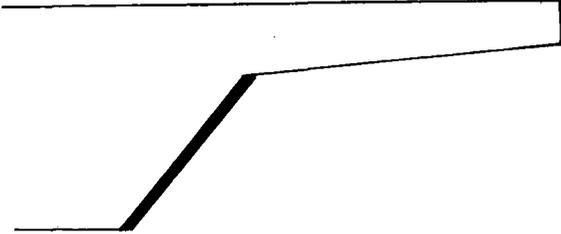
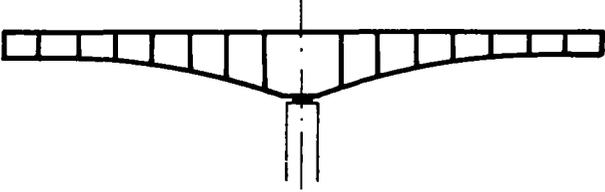
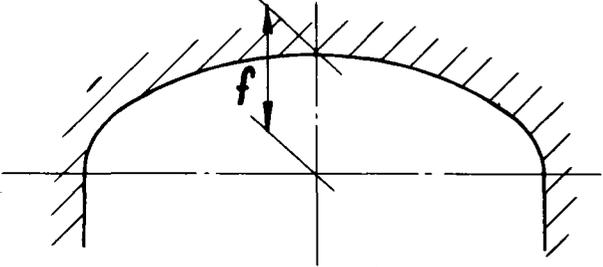
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
ENTRETOISE	DANS UNE OSSATURE À POUTRES OU À CAISSONS, ÉLÉMENT TRANSVERSAL RIGIDE DESTINÉ À TRANSMETTRE LES CHARGES AUX POUTRES OU AUX ÂMES ET À RÉPARTIR ET À LIMITER LES DÉFORMATIONS DE FLEXION ET DE TORSION.	
ÉPAISSISSEMENT	AUGMENTATION D'ÉPAISSEUR. EXEMPLE : ÉPAISSISSEMENT DE L'ÂME AUX QUARTS DE LA LONGUEUR.	
ÉPINGLE	ARMATURE EN FORME DE :	
ÉQUERRE	PIÈCE MÉTALLIQUE EN FORME D'ANGLE DROIT DANS SES PLUS GRANDES DIMENSIONS.	

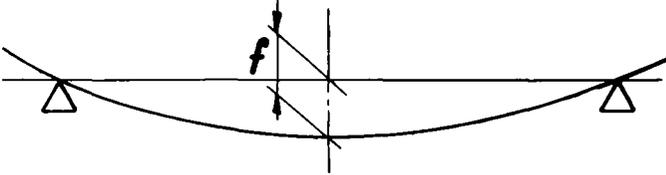
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
ESPAÇATEUR	<p>PETITE PIÈCE DESTINÉE À MAINTENIR UNE ARMATURE À LA DISTANCE VOULUE DE LA PAROI.</p>	
ÉTAI	<p>PIÈCE ALLONGÉE SUPPORTANT PROVISOIREMENT UNE PARTIE D'OUVRAGE OU UN COFFRAGE, ET FONCTIONNANT ESSENTIELLEMENT EN COMPRESSION.</p>	
ÉTAIEMENT	<p>DISPOSITIF PROVISOIRE DESTINÉ À SUPPORTER UNE STRUCTURE TANT QU'ELLE N'EST NI STABLE, NI AUTOPORTANTE</p>	
ÉTANÇON	<p>ÉTAI INCLINÉ PROVISOIRE.</p>	

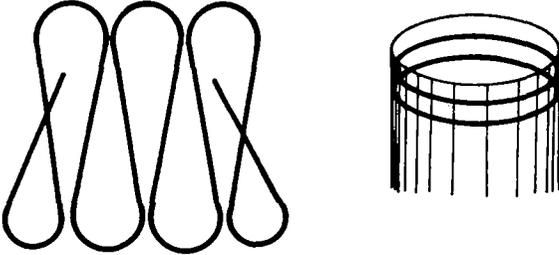
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
ÉTRIER	<p>ARMATURE EN FORME DE : DESTINÉE À RÉSISTER À L'EFFORT TRANCHANT. PAR EXTENSION, ARMATURE VERTICALE DE L'ÂME D'UNE POUTRE.</p>	
ÉVENT	<p>TUBE RACCORDÉ À UNE GAINÉ DE CÂBLE DE PRÉCONTRAINTÉ, DESTINÉ À PERMETTRE L'ÉCOULEMENT :</p> <ul style="list-style-type: none"> - DE L'EAU - DE L'AIR - DU COULIS. 	
ÉVIDEMENT	<p>FORME CREUSE MENAGÉE DANS UNE PARTIE D'OUVRAGE.</p>	
EXTRADOS	<p>SURFACE SUPÉRIEURE D'UNE VOÛTE. PAR EXTENSION, SURFACE SUPÉRIEURE D'UN PONT.</p>	

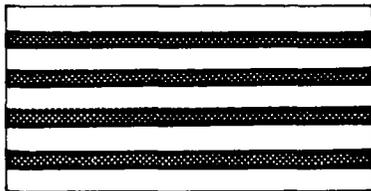
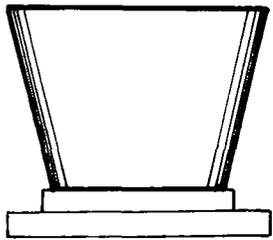
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
FERME	SOUS-ENSEMBLE PORTEUR DE CHARPENTE EN BOIS OU MÉTALLIQUE.	
FEUILLE	MINCE PLAQUE DE MATÉRIAU (SOUS-ENTENDU PRÉFABRIQUÉE) EXEMPLE : ÉTANCHÉITÉ PAR FEUILLE PRÉFABRIQUÉE.	
FEUILLET	PARTIE ÉLÉMENTAIRE D'UN EMPILEMENT. EXEMPLE : FEUILLET D'ÉLASTOMÈRE.	
FEUILLURE	ÉVIDEMENT ÉTROIT MÉNAGÉ DANS UNE PARTIE D'OUVRAGE.	

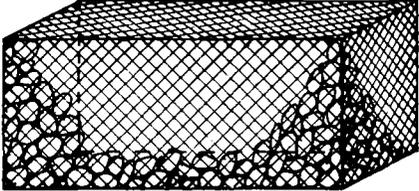
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
FICHE	LONGUEUR D'UN PIEU, D'UNE PA-ROI MOULÉE OU D'UNE PALPLAN-CHE ENFONCÉE DANS LE SOL.	
FIL	ARMATURE ÉLÉMENTAIRE EN ACIER À HAUTE RÉSISTANCE SERVANT À LA CONFECTION DES CÂBLES, OU DIRECTEMENT UTILISABLE COMME ARMATURE EN BÉTON PRÉCON-TRAIT PAR PRÉ-TENSION.	
FIL D'EAU	FORME EN CREUX, ALLONGÉE, DESTINÉE À COLLECTER SUR LE BORD DE CHAUSSÉE LES EAUX PLU-VIALES JUSQU'À UN EXUTOIRE.	
FILANT	ARMATURE DROITE.	

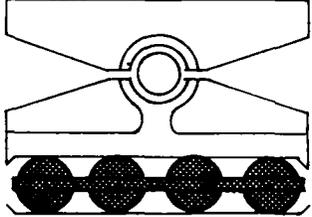
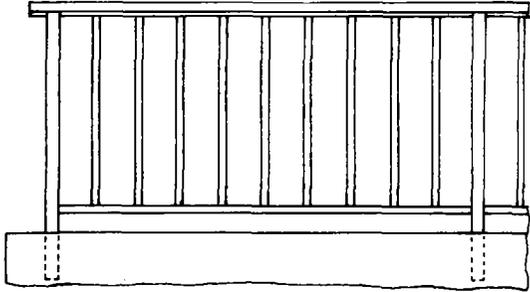
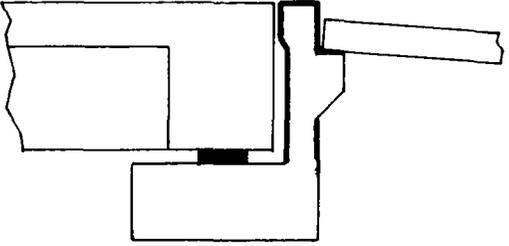
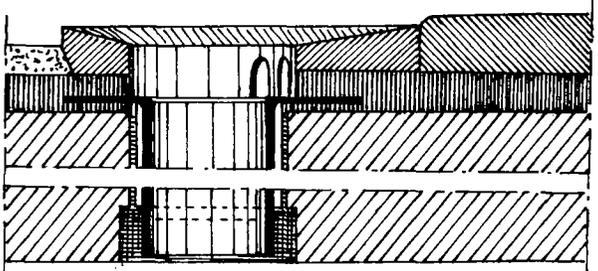
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
FILM	COUCHE MINCE (S'APPLIQUE À UN SYSTÈME D'ÉTANCHÉITÉ COULÉ EN PLACE).	
FLANC	PARTIE LATÉRALE. EXEMPLE : FLANC DE DALLE.	
FLÉAU	PARTIE D'OUVRAGE (CONSTRUIT PAR ENCORBELLEMENTS SUCCESSIFS) CONSTITUÉE PAR DEUX CONSOLES ÉQUILIBRÉES CONSTRUITES DE PART ET D'AUTRE D'UN APPUI INTERMÉDIAIRE.	
FLÈCHE	DISTANCE ENTRE LA CLÉ D'UNE VOÛTE OU D'UN ARC ET LA LIGNE JOIGNANT LES NAISSANCES	

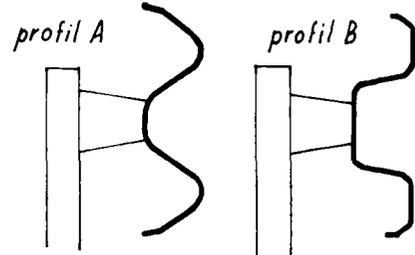
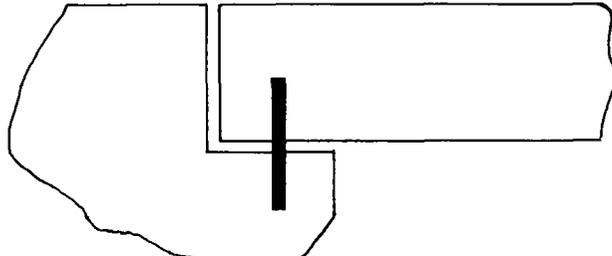
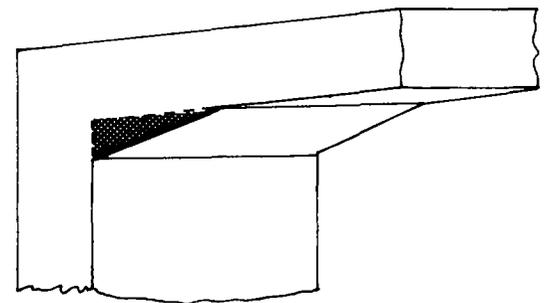
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
FLÈCHE	ABAISSEMENT D'UNE POUTRE SOUS L'ACTION DES CHARGES	 <p>The diagram shows a horizontal line representing a beam supported by two triangular supports. A vertical arrow labeled 'f' points downwards from the center of the beam, representing a load. A curved line below the horizontal line represents the deflection of the beam under the load.</p>
FONDATION	PARTIE DE L'OUVRAGE ASSURANT LA LIAISON ENTRE L'APPUI ET LE SOL.	
FOUILLE	EXCAVATION DANS LAQUELLE SONT CONSTRUITES DES PARTIES D'UN OUVRAGE. À DISTINGUER DES TERRASSEMENTS GÉNÉRAUX.	
FOURREAU	GENRE DE GAINÉ OU RENFORT DE GAINÉ.	

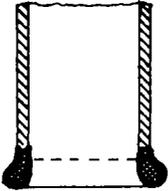
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
FOURRURE	PIÈCE RAPPORTÉE, AYANT GÉNÉRALEMENT POUR BUT DE COMPLÉTER LOCALEMENT UNE ÉPAISSEUR POUR QUE D'AUTRES PIÈCES PRENNENT APPUI.	
FREIN	DISPOSITIF DESTINÉ À EMPÊCHER UN ÉCROU DE SE DÉVISSER SOUS L'EFFET DE CHOCS OU DE VIBRATIONS.	
FRETTAGE	ENSEMBLE DE FRETTE.	
FRETTE	ARMATURE DESTINÉE À EMPÊCHER L'ÉCLATEMENT DU BÉTON SOUS L'EFFET DES FORCES DE COMPRESSION.	

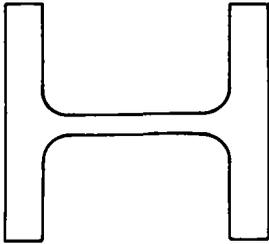
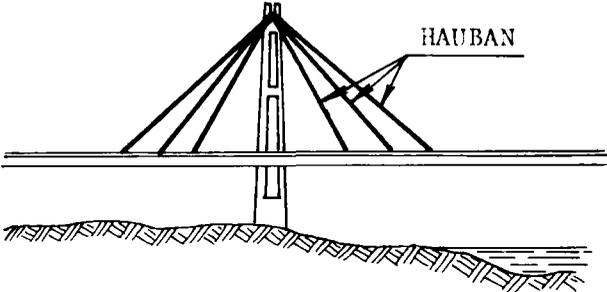
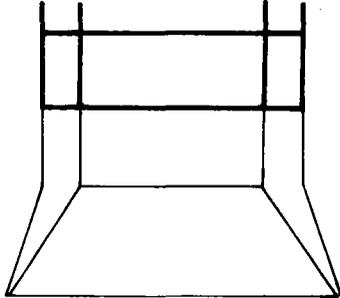
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
FRETTE	DANS UN APPAREIL D'APPUI EN ÉLASTOMÈRE FRETTE, TÔLE D'ACIER LIMITANT LA DÉFORMATION EN PLAN DES FEUILLETS D'ÉLASTOMÈRE ADJACENTS.	
FRUIT	INCLINAISON DU PAREMENT D'UN MUR OU D'UN APPUI DE PONT PAR RAPPORT A LA VERTICALE. LORSQUE CETTE INCLINAISON EST DIRIGÉE VERS L'EXTÉRIEUR, ON DIT FRUIT NÉGATIF OU CONTRE-FRUIT.	
FÛT	PARTIE CYLINDRIQUE OU PARTIE CENTRALE D'UNE PILE OU D'UN PIEU.	

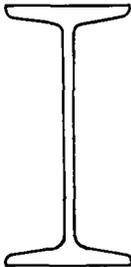
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
GABION	CAGE EN TREILLIS MÉTALLIQUE, REMPLIE DE BLOCS RANGÉS À LA MAIN ; L'ENSEMBLE DE PLUSIEURS GABIONS CONSTITUE UN DISPOSITIF DE PROTECTION OU DE SOUTÈNEMENT	
GAINÉ	POUR UN PIEU : VOIR (CHEMISE. UTILISER (
GAINÉ	TUBE CYLINDRIQUE ENTOURANT UN CABLE DE PRÉCONTRAINTÉ.	
GALERIE	PASSAGE MÉNAGÉ À L'INTÉRIEUR DE CERTAINS OUVRAGES POUR EN PERMETTRE LA VISITE, OU POUR Y PLACER DES CANALISATIONS.	

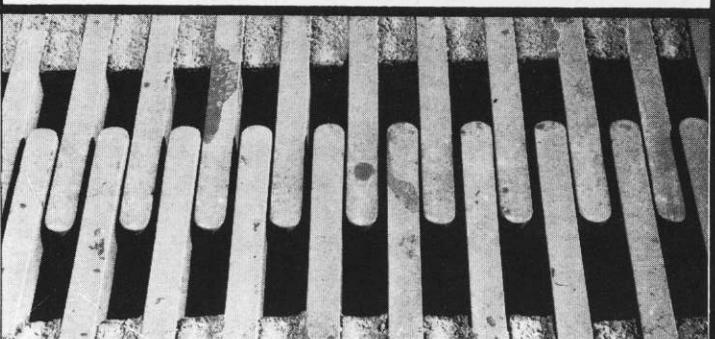
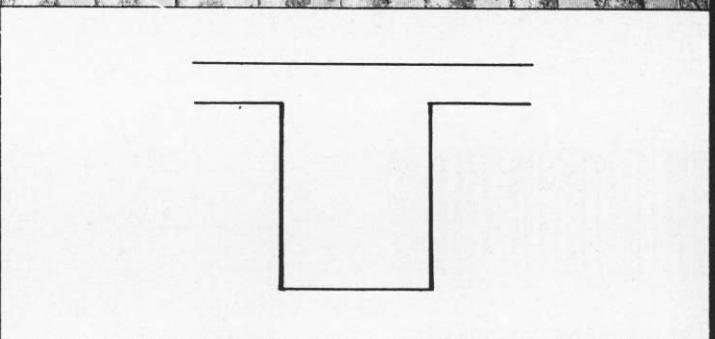
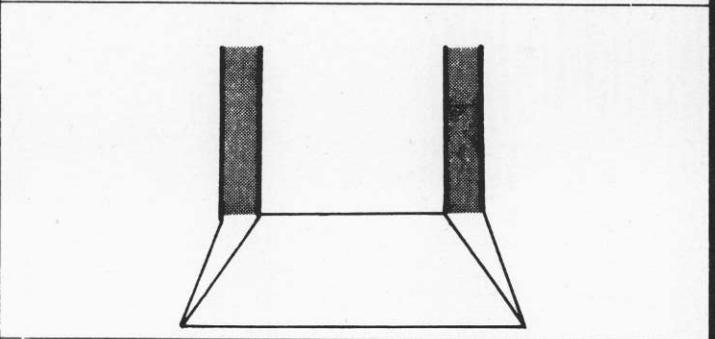
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
GALET	ÉLÉMENT D'APPAREIL D'APPUI MOBILE.	
GARDE . CORPS	DISPOSITIF DE PROTECTION D'UN PASSAGE POUR PIETONS, ON DISTINGUE LES GARDE-CORPS POUR PIETONS ET LES GARDE-CORPS DE SERVICE.	
GARDE . GRÈVE	MUR FAISANT PARTIE DE LA CUIÉE ET DESTINÉ : À PROTÉGER LES ABOUTS DES TABLIERS DU CONTACT DES TERRES, EN LES RETENANT ; À TENIR LE JOINT DE CHAUSSÉE ; À SUPPORTER LA DALLE DE TRANSITION LE CAS ÉCHÉANT	
GARGOUILLE	DISPOSITIF D'ÉVACUATION DES EAUX PLUVIALES, TRAVERSANT LE TABLIER DE TELLE SORTE QU'ELLES NE COULENT PAS LE LONG DES PAROIS DE L'OUVRAGE.	

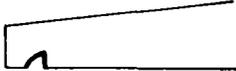
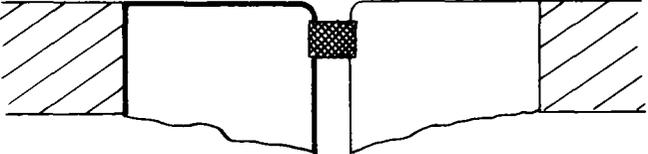
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
<p>GLISSIÈRE (de sécurité)</p>	<p>DISPOSITIF DESTINÉ À RETENIR SUR LA PLATEFORME UN VÉHICULE (EN GÉNÉRAL LÉGER) EN DÉTRESSE.</p>	
<p>GORGE</p>	<p>CREUX DE FORME ALLONGÉE.</p>	
<p>GOUJON</p>	<p>PIÈCE MÉTALLIQUE CYLINDRIQUE SERVANT D'ASSEMBLAGE OU D'AXE DE ROTATION, FIXÉE PAR SCELLEMENT, FILETAGE OU SOUDURE.</p>	
<p>GOUSSET</p>	<p>RENFORCEMENT TRIANGULAIRE DE L'ANGLE DE DEUX PIÈCES PERPENDICULAIRES, OU D'UNE PIÈCE ALLONGÉE.</p>	

Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
GOUTTE D'EAU	FORME À L'EXTREMITÉ D'UNE GARGOUILLE PERMETTANT L'ÉCOULEMENT DE L'EAU SANS BRISER LE JET.	
GRILLE	ÉLÉMENT AJOURÉ PERMETTANT D'OBTURER MÉCANIQUEMENT UN TROU OU UNE OUVERTURE.	
GRILLE DU TROU CENTRAL	ENSEMBLE DE PLAQUES METALLIQUES À CLAIRE-VOIE (PAR EXEMPLE, CAILLEBOTIS) SERVANT A COUVRIR LE TROU CENTRAL ENTRE DEUX DEMI-OUVRAGES.	

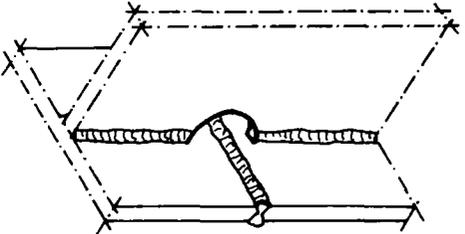
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
H	PROFILÉ MÉTALLIQUE EN FORME DE : EXEMPLE : H E B	
HAUBAN	CÂBLE GÉNÉRALEMENT MÉTALLIQUE, RECTILIGNE, OBLIQUE SUPPORTANT UN TABLIER D'OUVRAGE.	
HAUSSE	PIÈCE MOBILE OU FIXE SERVANT À SURÉLEVER UN OUVRAGE OU UN ÉLÉMENT D'OUVRAGE.	
HOURDIS	PLAQUE EN BÉTON ARMÉ APPUYÉE SUR LA TOTALITÉ OU LA QUASI-TOTALITÉ DE SON POURTOUR ET POUVANT (HOURDIS SUPÉRIEUR) OU NON (HOURDIS INFÉRIEUR) ÊTRE SOUMISE À L'ACTION DES CHARGES ROULANTES.	

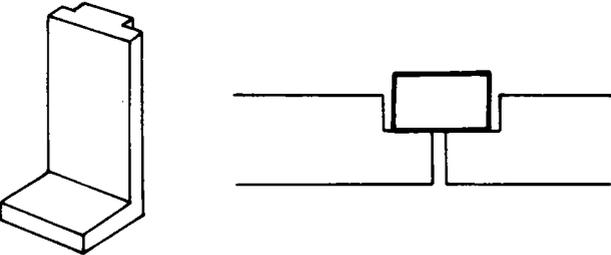
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
I	<p>PROFILÉ EN FORME DE :</p> <p>EXEMPLE : I P E.</p>	
INJECTION	<p>ACTION D'INJECTER DU COULIS DANS UNE GAINÉ OU DES VIDES ; PAR EXTENSION, RÉSULTAT DE L'OPÉRATION D'INJECTION.</p>	
INTRADOS	<p>SURFACE INFÉRIEURE D'UNE VOÛTE; PAR EXTENSION, SURFACE INFÉRIEURE D'UN PONT.</p>	

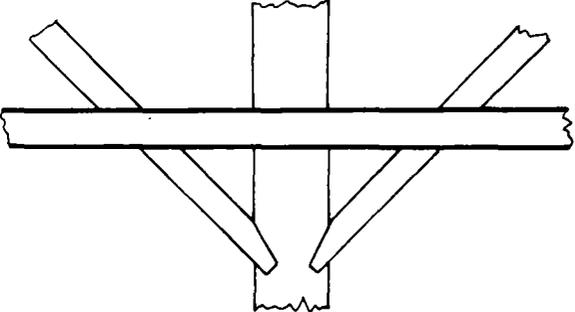
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
JOINT	DISPOSITIF OU MATÉRIAU RELIANT DEUX PARTIES INITIALEMENT SÉPARÉES ; PAR EXTENSION : VIDE DE CONSTRUCTION. EXEMPLE : JOINT DE CHAUSSÉE, JOINT DE DILATATION, JOINTS CONJUGUÉS.	
JOUE	PARTIE LATÉRALE D'UNE POUTRE.	
JUPE	FLANC VERTICAL, CYLINDRIQUE OU NON, D'UN CAISSON OU D'UN RÉSERVOIR.	

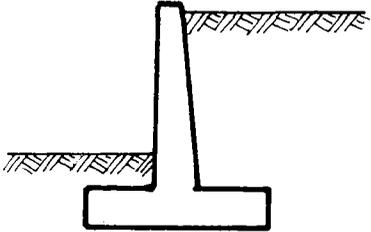
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
L	PROFILÉ MÉTALLIQUE EN FORME DE L	
LARMIER	RAINURE PRATIQUÉE DANS UNE PLINTHE OU UNE CORNICHE, DESTINÉE À PROVOQUER LA CHUTE DES GOUTTES D'EAU ET À ÉVITER LEUR RUISSELLEMENT SUR LES PAREMENTS.	
LEVRE	BORD D'UNE PLAQUE. EXEMPLE : JOINT DE CHAUSSÉE À LÈVRES DE BÉTON DURCI.	
LIGATURE	LIAISON ENTRE ARMATURES.	

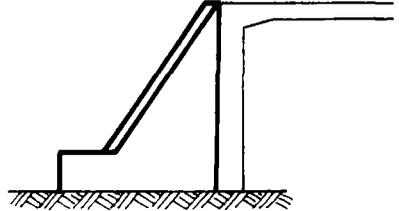
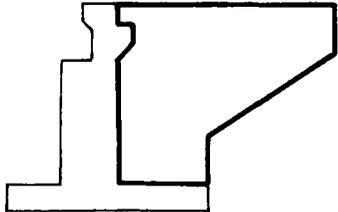
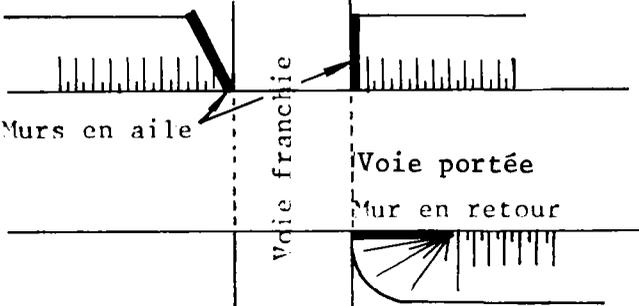
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
LISSE	BARRE HORIZONTALE D'UN GARDE-CORPS OU D'UNE BARRIÈRE.	
LOGEMENT	ÉVIDEMENT DESTINÉ À RECEVOIR UNE PIÈCE.	
LONGERON	PETITE POUTRE SECONDAIRE PARALLÈLE AUX POUTRES PRINCIPALES, APPUYÉE SUR DES ENTRETOISES OU SUR DES PIÈCES DE PONT, ET Y REPORTANT LES EFFORTS.	
LONGRINE	POUTRE HORIZONTALE ALLONGÉE RELIANT ENTRE ELLES D'AUTRES PIÈCES OU SERVANT DE FONDATION.	

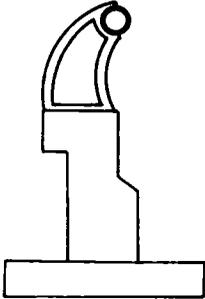
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
LUMIÈRE	TROU DESTINÉ À RECEVOIR UNE TÊTE DE VIS OU DE RIVET AFIN QU'ELLE NE RESTE PAS EN SAILLIE	
LUMIÈRE	TROU MÉNAGÉ DANS UNE TÔLE POUR LAISSER LE PASSAGE À UN CORDON DE SOUDURE.	

Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
MAIN . COURANTE	LISSE SUPÉRIEURE D'UN GARDE-CORPS.	
MANCHON	ÉLÉMENT TUBULAIRE INTERNE OU EXTERNE ASSURANT LA CONTINUITÉ D'UNE LISSE, D'UN TUBE, D'UNE GAINÉ.	
MASQUE	MUR OU ENSEMBLE D'ÉLÉMENTS PRÉFABRIQUÉS, EN FORME DE VOILE, DESTINÉS À OBTURER UN VIDE.	
MASQUE	REVÊTEMENT EN MATÉRIAU PLUS NOBLE DESTINÉ À PROTÉGER LE CORPS DU REMBLAI. EXEMPLE : MASQUE EN ENROCHEMENTS.	

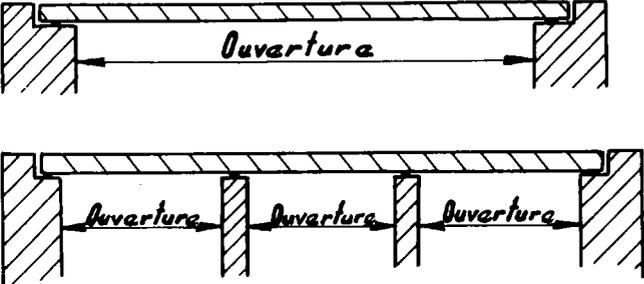
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
MASSIF	TERME GÉNÉRAL ÉVOQUANT L'IDÉE D'UN VOLUME IMPORTANT, PLEIN ET SOLIDE : MASSIF DE BÉTON, MASSIF ROCHEUX...	
MEMBRURE	PARTIE EXTRÊME D'UNE POUTRE EN I , EN T, EN CAISSON OU EN TREILLIS.	
MOELLON	PETIT BLOC DE PIERRE.	
MOISE	ENSEMBLE DE DEUX PIÈCES JUMELÉES FIXÉES DE CHAQUE CÔTÉ D'AUTRES PIÈCES ET SERVANT À LES MAINTENIR.	

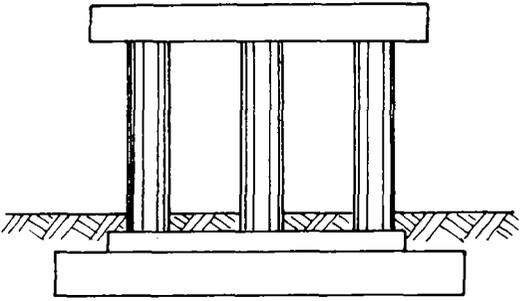
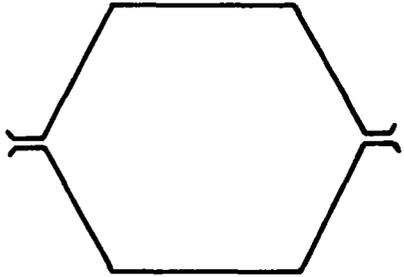
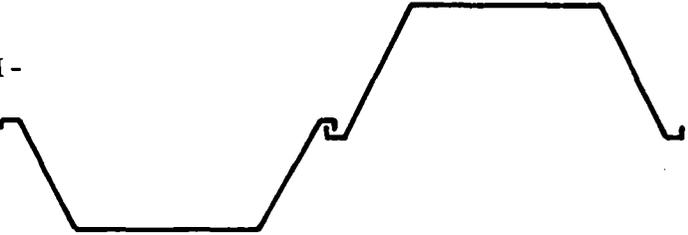
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
MONTANT	<p>PIÈCE VERTICALE RELIANT DEUX OU PLUSIEURS PIÈCES HORIZONTALES :</p> <p>EXEMPLE : MONTANT DE GARDE-CORPS, MONTANT DE POUTRE-ÉCHELLE.</p>	
MUR	<p>PAROI EN MAÇONNERIE, EN BÉTON OU AUTRE MATÉRIAU, DESTINÉE À ENCLOSE UN ESPACE OU A SOUTENIR DES TERRES.</p>	
MUR DE FRONT	<p>DANS UNE CULEE, MUR PORTANT LE TABLIER.</p>	
MUR DE SOUTÈNEMENT	<p>MUR DESTINE À SOUTENIR LES TERRES.</p>	

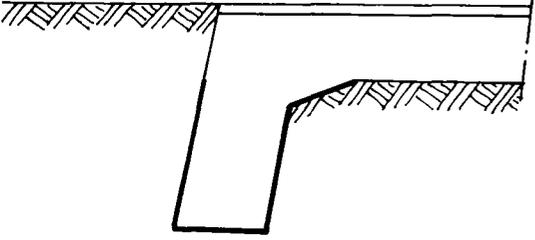
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
<p>MUR DE TÊTE (OU D'EXTRÊMITÉ)</p>	<p>MUR COMPOSANT UNE CULÉE ET SERVANT, AVEC LE MUR DE FRONT A SUPPORTER LES REMBLAIS ET LES CHARGES.</p>	
<p>MUR EN AILE</p>	<p>MUR DE TÊTE SENSIBLEMENT PARALLÈLE À L'AXE DE LA VOIE FRANCHIE.</p>	
<p>MUR EN RETOUR</p>	<p>MUR DE TÊTE SENSIBLEMENT PARALLÈLE À L'AXE DE LA VOIE PORTÉE.</p>	
<p>MUR EN AILE MUR EN RETOUR</p>		

Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
MUR MASQUE	<p>PETIT MUR SOLIDAIRE DE LA CULÉE ET DESTINÉ À CACHER L'ABOUT DU TABLIER .</p>	
MURET	<p>PETIT MUR. EXEMPLE : MURET CALIFORNIEN.</p>	

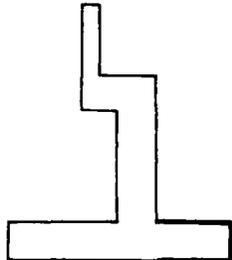
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
NAISSANCE	EXTRÊMITÉ D'UNE VOÛTE OU D'UN ARC.	
NERVURE	D'UNE FACON GÉNÉRALE, RENFORCEMENT FAISANT SAILLIE ALLONGÉE:	
NICHE	PETIT LOGEMENT.	
NOYAU	PARTIE CENTRALE.	

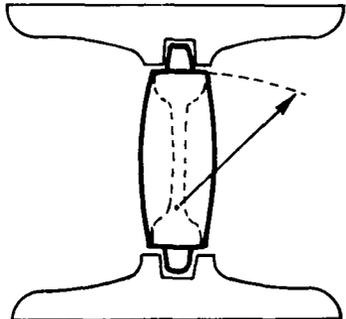
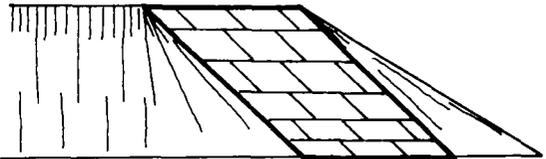
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
OSSATURE	PARTIE RÉSISTANTE D'UN OUVRAGE (À DISTINGUER DES SUPERSTRUCTURES).	
OUVERTURE	DISTANCE LIBRE ENTRE LES PAREMENTS DE 2 APPUIS SUCCESSIFS	
OUVRAGE D'ART	OUVRAGE DE GÉNIE CIVIL LIÉ A L'ÉTABLISSEMENT ET À L'EXPLOITATION D'UNE VOIE DE CIRCULATION TERRESTRE, FLUVIALE OU MARITIME (PONT, MUR DE SOUTÈNEMENT, TUNNEL, ESTACADE), OU D'UNE ADDUCTION D'EAU (BARRAGE, AQUEDUC).	

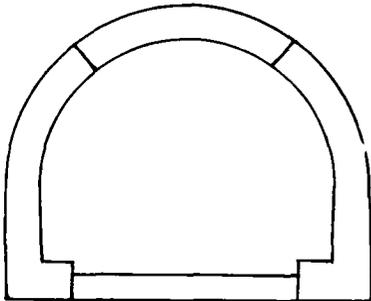
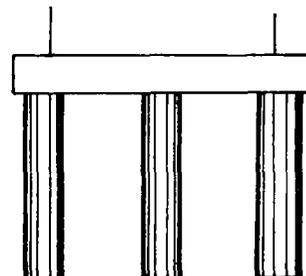
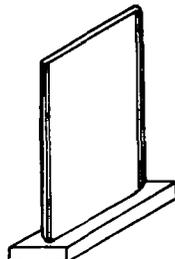
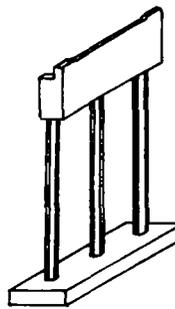
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
PALÉE	GROUPE DE FÛTS GÉNÉRALEMENT RÉUNIS PAR UN CHEVÊTRE OU UNE TRAVERSE.	
PALÉE	APPUI ÉLANCÉ PROVISOIRE.	
PALPIEU	PIEU MÉTALLIQUE, OUVERT OU FERMÉ À SA BASE, CONSTITUÉ DE DEUX, TROIS OU QUATRE PALPLANCHES DE MÊME TYPE, SOUDÉES OU AGRAFÉES.	
PALPLANCHE	PROFILÉ EN BOIS, BÉTON ARMÉ OU MÉTAL, DESTINÉ À ÊTRE BATTU DANS LE SOL ET À ÊTRE ASSEMBLÉ EN GROUPES JOINTIFS, ET CONSTITUANT UN ÉLÉMENT DE RIDEAU, DE CAISSON OU DE PALPIEU.	

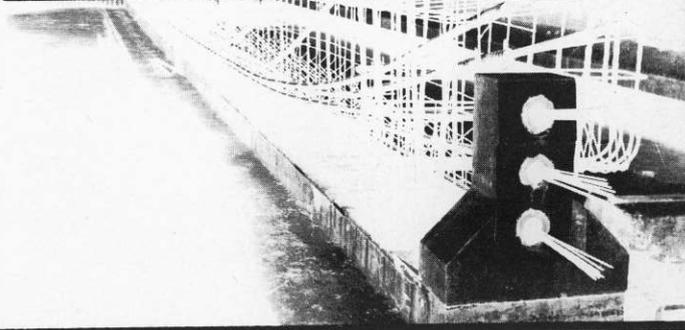
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
PANNEAU	ÉLÉMENT PLAN DISTINCT, PARTIE D'UN ENSEMBLE.	
PARAFUILLE	MUR OU ÉCRAN DESCENDANT DANS LE SOL POUR AUGMENTER LA LONGUEUR DE CHEMINEMENT DES FILETS D'EAU.	
PAREMENT	SURFACE D'UNE PARTIE DE L'OUVRAGE : PAREMENTS VUS, PAREMENTS CACHÉS.	
PAROI	SURFACE SÉPARANT DEUX MILIEUX.	

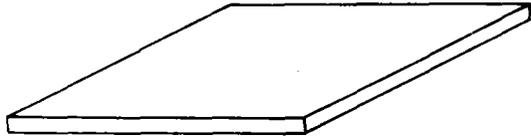
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
PAROI MOULÉE	MUR EN BÉTON ARMÉ OU NON, EN PRINCIPE COULÉ DANS LE SOL, ET PAR EXTENSION PRÉFABRIQUÉ ET MIS EN PLACE DANS UNE EXCAVATION DU SOL.	
PARPAING	ELEMENT (BLOC) DE BÉTON, PRÉFABRIQUÉ, DE DIMENSIONS NORMALISÉES, PLEIN OU CREUX.	
PASSAGE DE SERVICE	<p>ESPACE LIBRE ENTRE GLISSIÈRE ET GARDE-CORPS PERMETTANT LA CIRCULATION DU PERSONNEL POUR L'INSPECTION ET L'ENTRETIEN DES OUVRAGES.</p> <p>Pour la circulation à l'intérieur d'ouvrages, voir et utiliser GALERIE.</p> <p>Pour les passages sous le tablier, voir et utiliser PASSERELLE DE VISITE.</p>	
PASSAGE INFÉRIEUR	OUVRAGE TEL QUE LA VOIE SECONDAIRE OU L'OBSTACLE PASSE SOUS LA VOIE PRINCIPALE, PRISE POUR RÉFÉRENCE.	

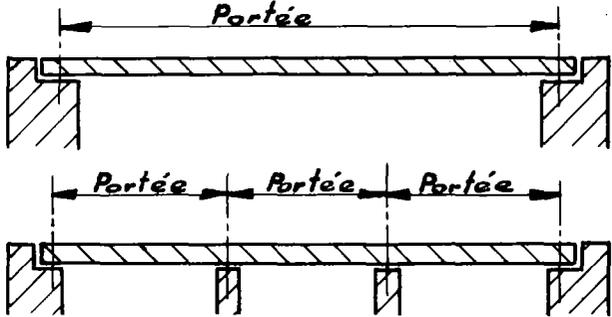
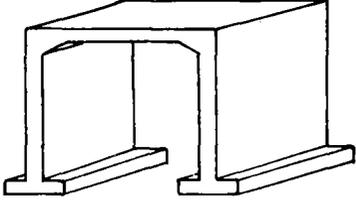
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
<p>PASSAGE SUPÉRIEUR</p>	<p>OUVRAGE TEL QUE LA VOIE SECONDAIRE PASSE AU-DESSUS DE LA VOIE PRINCIPALE, PRISE POUR RÉFÉRENCE.</p>	
<p>PASSERELLE</p>	<p>OUVRAGE RESERVÉ AUX PIETONS OU SERVANT A SUPPORTER DES CANALISATIONS.</p>	
<p>PASSERELLE DE VISITE</p>	<p>(1) PARTIE D'OUVRAGE, FIXE OU MOBILE, LONGITUDINALE OU TRANSVERSALE PERMETTANT L'INSPECTION DE L'INTRADOS D'UN TABLIER. (2) ENGIN MOBILE PERMETTANT LA VISITE D'UN TABLIER D'OUVRAGE.</p>	
<p>PATIN</p>	<p>PARTIE D'UNE SEMELLE DE FONDATION : PATIN AVANT OU PATIN ARRIÈRE.</p>	

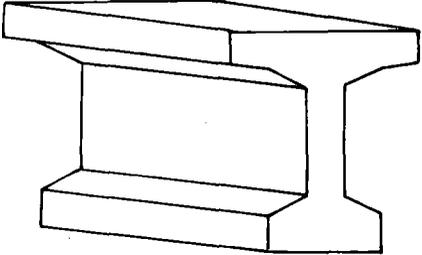
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
PAVÉ	BLOC DE PIERRE OU DE BÉTON PRÉFABRIQUÉ DE DIMENSIONS RÉGULIÈRES.	
PENDULE	PARTIE CENTRALE D'UN APPAREIL D'APPUI PERMETTANT ROTATION ET TRANSLATION DU TABLIER PAR RAPPORT À L'APPUI.	
PERRÉ	REVÊTEMENT DE TALUS EN MATÉRIAU INERTE (PIERRE, BÉTON, TERRE CUITE ETC.) CONTINU OU LIAISONNÉ.	
PIÈCE DE PONT	POUTRE TRANSVERSALE RÉUNISSANT LES POUTRES PRINCIPALES DE L'OUVRAGE ET DESTINÉE A REPORTER SUR CELLES-CI LES EFFORTS DU HOURDIS.	

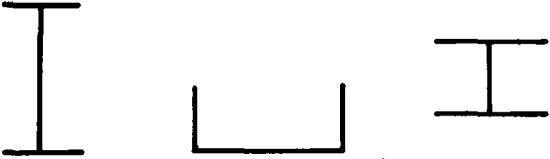
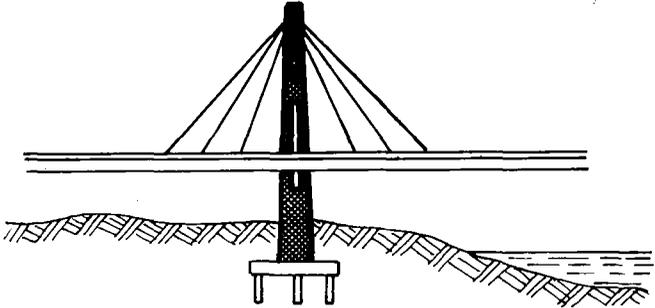
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
PIÉDROIT	MUR VERTICAL OU LÉGÈREMENT INCLINÉ OU INCURVÉ DE CERTAINS OUVRAGES : TUNNELS, CADRES, PORTIQUES.	
PIEU	ÉLÉMENT ALLONGÉ EN BOIS, BÉTON OU MÉTAL, DESTINÉ À TRANSMETTRE LES EFFORTS AU SOL DE FONDATION EN PROFONDEUR. AU-DELÀ DE 80 CM DE DIAMÈTRE VOIR UTILISER { PUIITS.	
PILE	APPUI INTERMÉDIAIRE.	
PILE .CULÉE	PALÉE ENTERRÉE SUR TOUTE SA HAUTEUR, OU SUR UNE GRANDE PARTIE DE SA HAUTEUR, SERVANT D'APPUI D'EXTRÉMITÉ.	

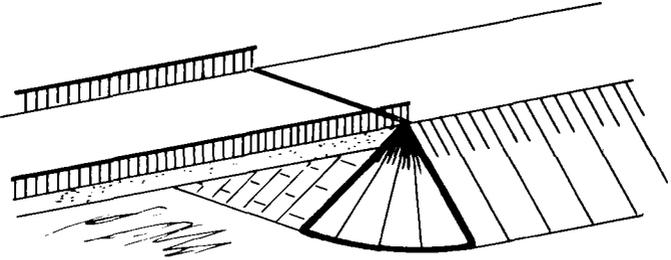
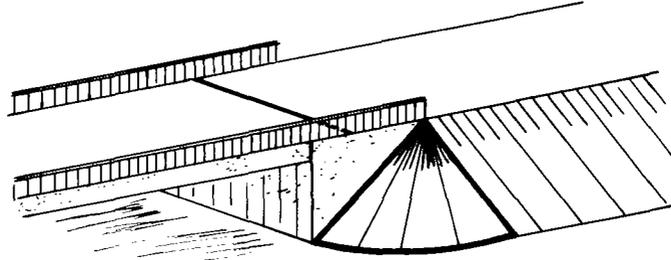
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
PILE .CULÉE	PILE AYANT À SUPPORTER UNE FORCE TRÈS INCLINÉE.	
PILIER	VOIR UTILISER (POTEAU.	
PLAQUE	PIÈCE PLANE DONT L'ÉPAISSEUR EST FAIBLE VIS-A-VIS DES AUTRES DIMENSIONS.	
PLAQUE D'ABOUT	PLAQUE EN BÉTON, PRÉFABRIQUÉE , DESTINÉE À ÊTRE PLACÉE AUX EXTRÊMITÉS DES POUTRES OU DES CAISSONS PRÉCONTRAINTS POUR ASSURER LA DIFFUSION DE LA PRÉCONTRAINTTE.	

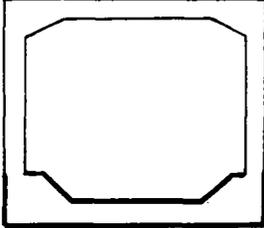
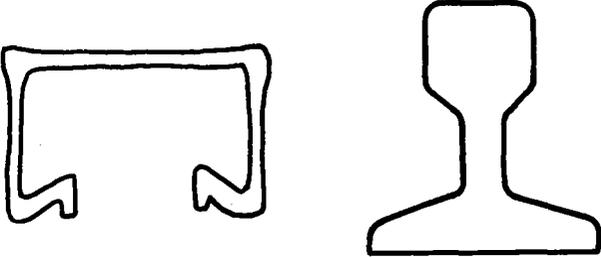
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
PLAT	PLAQUE METALLIQUE ALLONGÉE D'ÉPAISSEUR CONSTANTE.	
PLATELAGE	COUVERTURE EN BOIS DANS LES ANCIENS PONTS OU LES PASSERELLES ; PAR EXTENSION, ENSEMBLE DES ÉLÉMENTS DESTINÉS À SUPPORTER LES EFFORTS DUS A LA CIRCULATION ET À LES TRANSMETTRE À L'OSSATURE.	
PLATINE	ÉLÉMENT MÉTALLIQUE DE RÉPARTITION DONT UNE FACE PLANE SERT DE SUPPORT À CERTAINS ÉQUIPEMENTS.	
PLINTHE	ASSISE DE PIERRES PLACÉE AU-DESSUS DU TYMPAN ET FORMANT CORNICHE DANS LES PONTS EN MAÇONNERIE.	

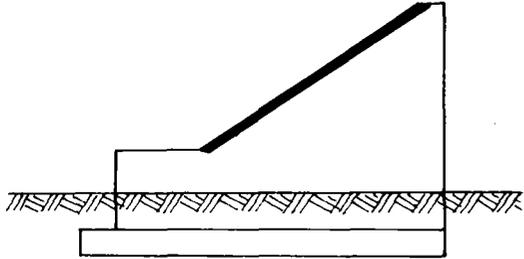
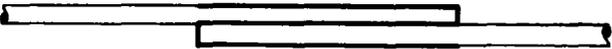
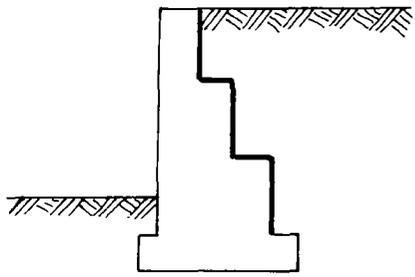
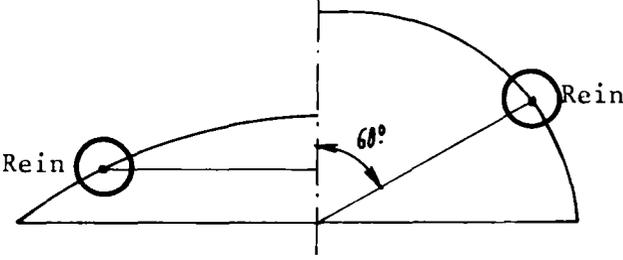
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
PONCEAU	<p>PETIT PONT. EXEMPLE : PONCEAU HYDRAULIQUE.</p>	
PONT	<p>OUVRAGE PERMETTANT À UNE VOIE DE CIRCULATION DE FRANCHIR UN OBSTACLE NATUREL OU UNE AUTRE VOIE DE CIRCULATION SUIVANT LA NATURE DE LA VOIE PORTÉE, ON DISTINGUE : PONT-ROUTE, PONT-RAIL, PONT-CANAL. PAR EXTENSION, ON DIT ÉGALEMENT PONT-AQUEDUC.</p>	
PORTEE	<p>DISTANCE ENTRE DEUX APPAREILS D'APPUI SUCCESSIFS, OU ENTRE LES CENTRES DE GRAVITÉ DE DEUX SECTIONS D'ENCASTREMENT SUCCESSIFS</p>	
PORTIQUE	<p>STRUCTURE PORTEUSE COMPOSÉE DE DEUX MONTANTS VERTICAUX ET D'UNE TRAVERSE SUPÉRIEURE.</p>	

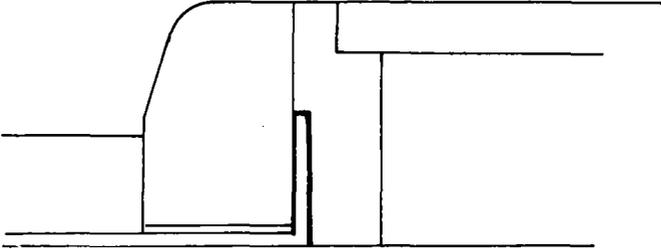
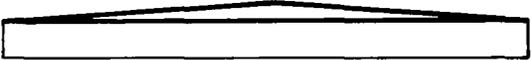
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
POTEAU	ÉLÉMENT PORTEUR VERTICAL DE SECTION CYLINDRIQUE, CARRÉE OU RECTANGULAIRE DE FORME ÉLANCÉE.	
POUTRE	PIÈCE ALLONGÉE PORTEUSE FORMANT AVEC D'AUTRES L'OSSATURE DE L'OUVRAGE.	
POUTRELLE	PETITE POUTRE, OU POUTRE DE FABRICATION INDUSTRIELLE, OU PROFILÉ.	
PRÉDALLE	DALLETTE PRÉFABRIQUÉE EN BÉTON ARMÉ, SERVANT DE COFFRAGE PERDU ET MUNIE D'ARMATURES DE LIAISON AVEC LE BÉTON DU HOURDIS (ESPÉRANT AINSI LA FAIRE PARTICIPER A LA RÉSISTANCE DU HOURDIS).	

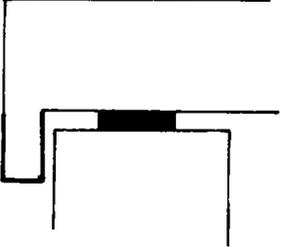
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
PROFILÉ	<p>PRODUIT DE SECTION DROITE CONSTANTE, ALLONGÉ, OBTENU PAR LAMINAGE, PLIAGE, SOUDAGE, ÉTIRAGE, FILAGE OU EXTENSION.</p>	
PUITS	<p>ÉLÉMENT DE FONDATION PROFONDE EXÉCUTÉ EN PLACE, DE GROSSES DIMENSIONS ($\phi > 80$ CM) POUR $\phi \leq 80$ CM, VOIR UTILISER (PIEU.</p>	
PYLÔNE	<p>ÉLÉMENT ÉLANCÉ, GÉNÉRALEMENT VERTICAL, SUPPORTANT DES CABLES.</p>	

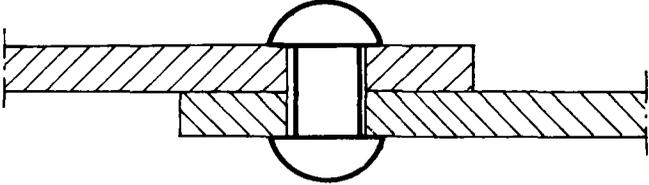
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
<p style="text-align: center;">QUART DE CONE</p> <p style="text-align: center;">(CAS DES PILES - CULEES)</p>	<p>TALUS DE REMBLAI RACCORDANT LE REMBLAI DE LA SECTION COURANTE A LA CULÉE.</p>	
<p style="text-align: center;">QUART DE CONE</p> <p style="text-align: center;">(CAS DES MURS EN RETOUR)</p>	<p>TALUS DE REMBLAI RACCORDANT LE REMBLAI DE LA SECTION COURANTE A LA CULEE</p>	

Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
RACCORD	VOIR (MANCHON UTILISER (
RADIER	DALLE POSÉE SUR LE SOL ET FORMANT FONDATION SUPERFICIELLE ; SEMELLE GENERALISÉE AUX DIMENSIONS DE L'OUVRAGE.	
RAIL	PROFILÉ DE FORME PARTICULIÈRE ASSURANT UNE FONCTION DE SUPPORT ET DE GUIDAGE.	
RAINURE	ENTAILLE ÉTROITE ET ALLONGÉE.	

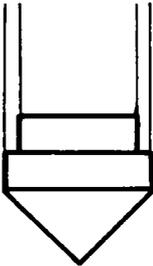
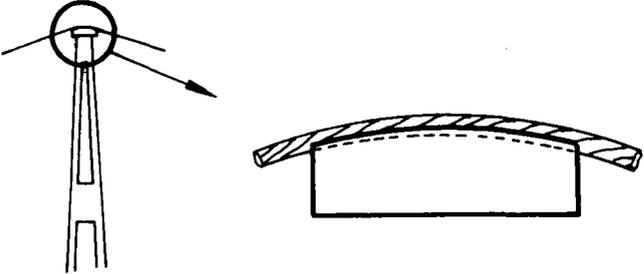
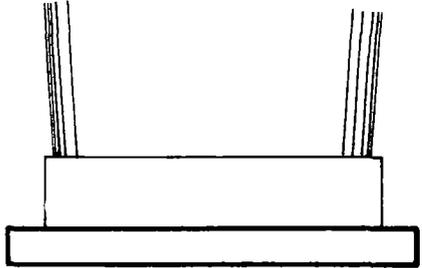
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
RAMPANT	FACE SUPÉRIEURE INCLINÉE D'UN MUR EN AILE.	
RECOUVREMENT	PARTIE DU FERRAILLAGE OÙ DEUX ARMATURES SE CHEVAUCHENT ET OÙ SE TRANSMETTENT LES EFFORTS	
REDAN	RELIEF EN FORME D'ESCALIER. SE RENCONTRE NOTAMMENT À LA PARTIE ARRIÈRE DES MURS DITS "MURS A REDANS".	
REIN	ZÔNE D'UNE VOÛTE VOISINE DE LA SECTION INCLINÉE À 60° SUR LA VERTICALE POUR LES VOÛTES PEU SURBAISSÉES. POUR LES AUTRES, ZÔNE VOISINE DU MILIEU DE LA MONTÉE, C'EST-À-DIRE À MI-HAUTEUR ENTRE LES NAISSANCES ET LA CLÉ.	

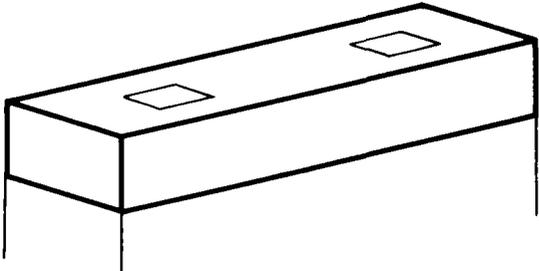
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
<p>RELEVÉ D'ÉTANCHEITE</p>	<p>PARTIES DU DISPOSITIF D'ÉTANCHEÏTE REMONTÉES SUR LES PAROIS VERTICALES, DANS LES ENGRAVURES QUAND ELLES EXISTENT.</p>	
<p>RENFORMIS</p>	<p>COUCHE DE MATÉRIAU DESTINÉE À DONNER À L'EXTRADOS DE LA STRUCTURE LE PROFIL RECHERCHÉ.</p>	
<p>RÉSILLE</p>	<p>GRILLAGE FORMANT ARMATURE (POUR UNE CHAPE).</p>	
<p>RESSORT CENTRAL</p>	<p>PIÈCE DESTINÉE À ÉCARTER LES FILS OU LES TORONS DANS LA GAINÉ DE PRÉCONTRAÎNTE.</p>	

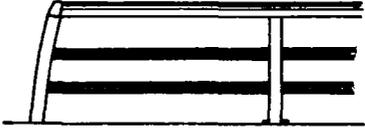
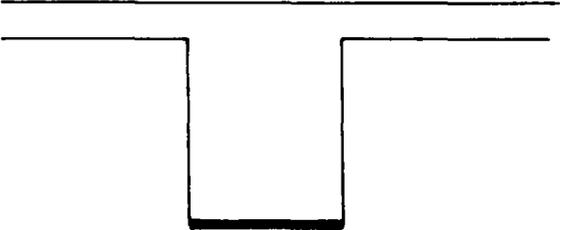
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
RETOMBÉE	SAILLIE ORIENTÉE VERS LE BAS D'UNE EXTRÊMITÉ DE DALLE.	
RETOMBÉE D'ARC	VOIR UTILISER (NAISSANCE.	
REVÊTEMENT	FEUILLE, FILM OU COUCHE(S) COUVRANT UNE SURFACE.	
RIGOLE	PETIT CANIVEAU.	

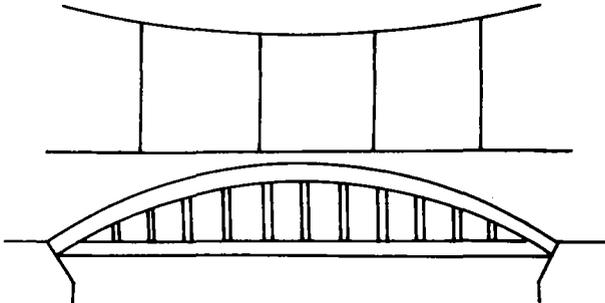
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
RIVET	PIÈCE COMPORTANT UN CORPS CYLINDRIQUE ET DEUX TÊTES, DESTINÉE À ASSEMBLER DES PIÈCES DE CONSTRUCTION MÉTALLIQUE.	
ROND	ARMATURE EN ACIER NON ÉCROUI, SANS RELIEF AMÉLIORANT L'ADHÉRENCE.	
RONDELLE	DISQUE PERCÉ EN SON CENTRE, DESTINÉ À RÉPARTIR LE SERRAGE D'UNE TÊTE DE BOULON OU D'UN ÉCROU.	
ROTULE	LIAISON ENTRE DEUX PIÈCES, TRANSMETTANT LES FORCES ET PERMETTANT LES ROTATIONS DANS TOUTES LES DIRECTIONS, ET NE PERMETTANT NI DÉPLACEMENT NI TRANSMISSION DE MOMENT.	

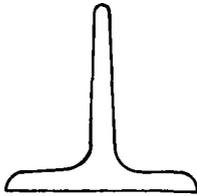
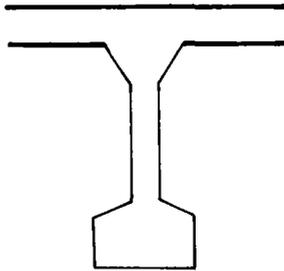
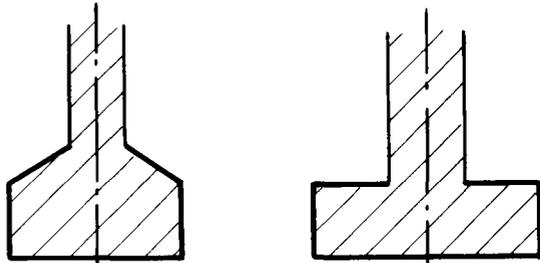
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
ROULEAU	ÉLÉMENT D'UN APPAREIL D'APPUI PERMETTANT LE DÉPLACEMENT HORIZONTAL DANS UNE SEULE DIRECTION.	

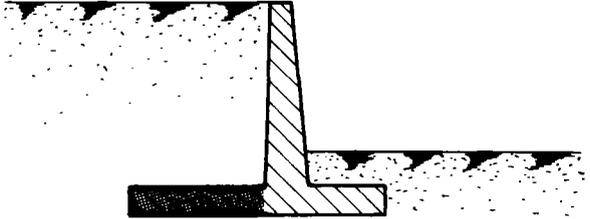
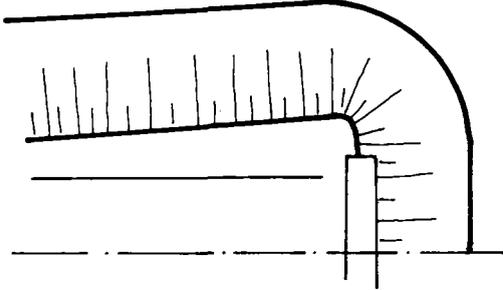
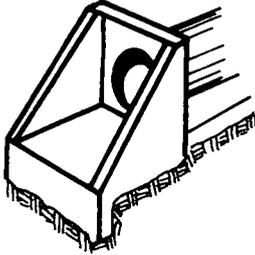
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
SABOT	PARTIE INFÉRIEURE RENFORCÉE D'UN PIEU PRÉFABRIQUÉ BATTU, OU D'UN PIEU À TUBE BATTU.	
SCELLEMENT	FIXATION D'UNE PIÈCE DANS UN TROU AU MOYEN D'UN LIANT QUI S'Y DURCIT (MORTIER, RÉSINE...).	
SELLE	PIÈCE DE FORME ARRONDIE SUPPORTANT DES CÂBLES OU DES HAUBANS, ET PERMETTANT LEUR INFLÉCHISSEMENT.	
SEMELLE	DALLE DE BÉTON REPORTANT AU SOL DE FONDATION OU AUX PIEUX LES EFFORTS TRANSMIS PAR LES APPUIS.	

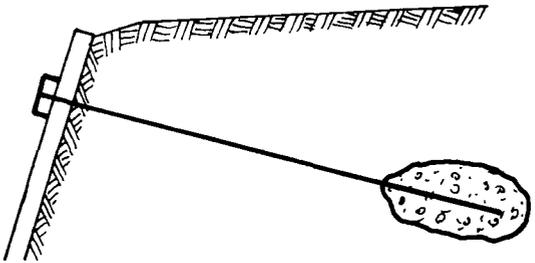
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
SOCLE	PARTIE BASSE ÉLARGIE FORMANT APPUI.	
SOLIN	GARNISSAGE D'UN CREUX OU D'UN ANGLE RENTRANT.	
SOMMIER	PIÈCE HORIZONTALE PRISMATIQUE COURONNANT UNE CULÉE OU UNE PILE DESTINÉE À RECEVOIR DES CHARGES CONCENTRÉES ET À LES RÉPARTIR.	
SOUDURE	LIAISON ENTRE MÉTAUX, PAR FUSION ET RECRISTALLISATION, AVEC OU SANS MÉTAL D'APPORT.	

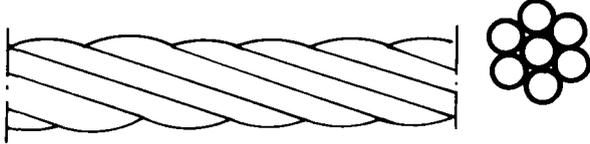
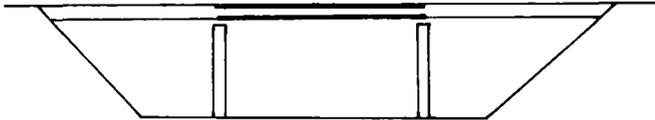
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
SOUS . DALLE	FACE INFÉRIEURE D'UNE DALLE VOIR (INTRADOS UTILISER (NIVEAU DE CETTE FACE.	
SOUS . LISSE	LISSE INTERMÉDIAIRE D'UN GARDE-CORPS, À DISTINGUER DE LA LISSE SUPÉRIEURE DITE "MAIN-COURANTE".	
SOUS . POUTRE	FACE INFÉRIEURE D'UNE POUTRE ; NIVEAU DE CETTE FACE.	
SOUTÈNEMENT	FONCTION D'UN OUVRAGE DESTINÉ À SOUTENIR LES TERRES : MUR DE SOUTÈNEMENT, BLINDAGE.	

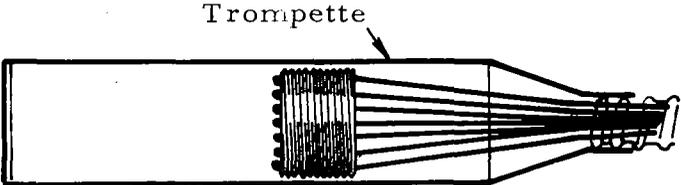
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
SUPPORT	PIÈCE DESTINÉE À EN PORTER UNE AUTRE. EXEMPLE : SUPPORT DE GLISSIÈRE	
SURBAISSEMENT	RAPPORT DE LA FLÈCHE A L'OUVERTURE D'UNE VOÛTE OU D'UN ARC.	
SUSPENTE	(1) PIÈCE VERTICALE REPORTANT LES EFFORTS DU TABLIER AUX CÂBLES DU PONT SUSPENDU OU A L'ARC D'UN PONT À ARC SUPÉRIEUR OU INTERMÉDIAIRE. (2) ARMATURE VERTICALE A UNE CROISÉE DE POUTRES.	

Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
<p style="text-align: center;">T</p>	<p>PROFILÉ MÉTALLIQUE EN FORME DE :</p>	
<p style="text-align: center;">TABLE DE COMPRESSION</p>	<p>PARTIE HORIZONTALE, SUPÉRIEURE OU INFÉRIEURE, COMPRIMÉE, D'UNE OSSATURE COMPORTANT ÉGALEMENT UNE OU PLUSIEURS ÂMES.</p>	
<p style="text-align: center;">TABLIER</p>	<p>DANS UN PONT, LE TABLIER COMPREND LA COUVERTURE ET LA PARTIE DE L'OSSATURE SENSIBLEMENT HORIZONTALE (POUTRES, CAISSONS, ARCS TRÈS SURBAISSÉS) SITUÉE SOUS LA VOIE PORTÉE.</p>	
<p style="text-align: center;">TALON DE POUTRE</p>	<p>PARTIE INFÉRIEURE D'UNE POUTRE EN BÉTON ARMÉ OU EN BÉTON PRÉCONTRAIT EN FORME DE T.</p>	

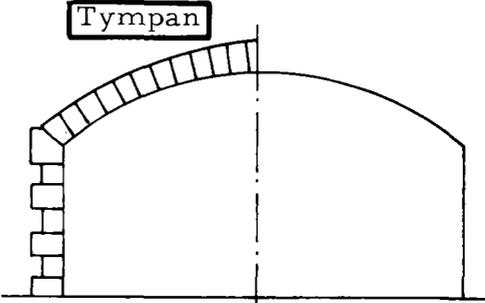
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
<p>TALON DE MUR</p>	<p>PARTIE ARRIÈRE, CÔTÉ TERRE, DE LA SEMELLE D'UN MUR DE SOUTÈNEMENT EN T RENVERSÉ</p>	
<p>TALUS</p>	<p>FACE INCLINÉE RÉSULTANT D'UN TERRASSEMENT.</p>	
<p>TAPIS D'ENROBES</p>	<p>VOIR UTILISER (COUCHE DE ROULEMENT</p>	
<p>TÊTE DE BUSE</p>	<p>AMÉNAGEMENT PARTICULIER DE L'EXTRÊMITÉ D'UNE BUSE.</p>	

Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
<p style="text-align: center;">TÊTE DE PIEU</p>	<p style="text-align: center;">PARTIE SUPÉRIEURE D'UN PIEU.</p>	
<p style="text-align: center;">TÊTE DE TUNNEL</p>	<p style="text-align: center;">AMÉNAGEMENT PARTICULIER DE L'EXTRÊMITÉ D'UN TUNNEL (COMPORTANT CASQUETTE, PARALUMES...).</p>	
<p style="text-align: center;">TIGE</p>	<p style="text-align: center;">PIÈCE MINCE ET ALLONGÉE. EXEMPLE : TIGE DE BOULON.</p>	
<p style="text-align: center;">TIRANT</p>	<p style="text-align: center;">BARRE, OU CÂBLE, OU PROFILÉ, DESTINÉ À TRANSMETTRE DES EFFORTS DE TRACTION.</p>	

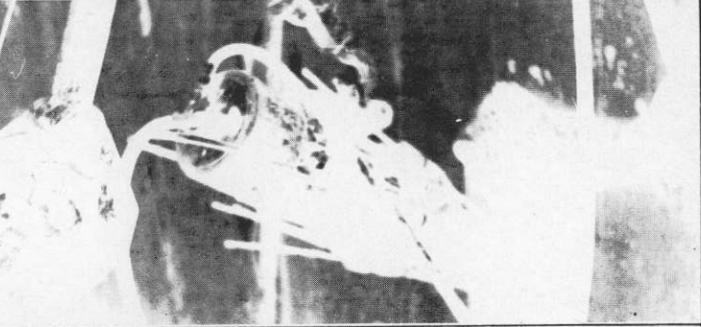
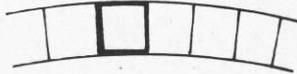
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
TÔLE	PLAQUE MÉTALLIQUE MINCE.	
TORON	ASSEMBLAGE DE FILS ÉLÉMENTAIRES ENROULÉS ENSEMBLE EN HÉLICE ET RÉPARTIS EN UNE SEULE COUCHE, ÉVENTUELLEMENT AUTOUR D'UN FIL CENTRAL.	
TRAVÉE	PARTIE D'UN OUVRAGE COMPRISE ENTRE DEUX APPUIS SUCCESSIFS.	
TRAVERSE	PIÈCE RELIANT D'AUTRES PIÈCES ET MAINTENANT LEUR ÉCARTEMENT.	

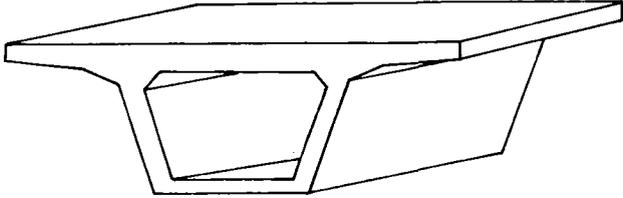
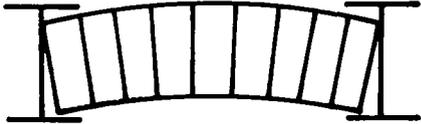
Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
<p>TREILLIS</p>	<p>NAPPE D'ARMATURES À MAILLE CARRÉE, RECTANGULAIRE OU EN LOSANGE.</p>	
<p>TREILLIS POUTRE A TREILLIS</p>	<p>POUTRE DONT L'ÂME EST TRIANGULÉE.</p>	
<p>TROMPETTE</p>	<p>PIÈCE DE RACCORDEMENT ENTRE LA GAINÉ ET L'ANCRAGE DE CERTAINS DISPOSITIFS DE PRÉCONTRAINTÉ.</p>	 <p>The diagram shows a horizontal cylindrical component labeled 'Trompette'. It has a wider left end and tapers to the right. On the right side, several parallel lines representing reinforcement bars converge and are anchored into a structure. An arrow points from the label 'Trompette' to the cylindrical part of the component.</p>
<p>TROTTOIR</p>	<p>PARTIE DE L'OUVRAGE DESTINÉE À LA CIRCULATION DES PIÉTONS.</p>	

Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
TROU CENTRAL	ESPACE LAISSÉ VIDE ENTRE DEUX DEMI-OUVRAGES.	
TUBAGE	TUBE DE TRAVAIL, CYLINDRIQUE, UTILISÉ PENDANT LA CONSTRUCTION D'UN PIEU FORÉ POUR PRÉVENIR LES ÉBOULEMENTS DES PAROIS, ET RETIRÉ APRÈS BÉTONNAGE. POUR PROTECTIONS DÉFINITIVES, VOIR & UTILISER: CHEMISE.	
TUBE	CYLINDRE CREUX DE FAIBLE ÉPAISSEUR.	
TUYAU	TUBE DESTINÉ AU TRANSIT D'UN FLUIDE.	

Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
<p style="text-align: center;">TYMPAN</p>	<p>MUR VERTICAL FORMANT LA FAÇADE D'UN PONT EN MAÇONNERIE, ENTRE LE BANDEAU ET LE COURONNEMENT. PAR EXTENSION, SURFACE SITUÉE EN FAÇADE, SOUS LA CHAUSSÉE, COMPRISE ENTRE L'ARC ET LE COURONNEMENT D'UN PONT MÉTALLIQUE OU EN BÉTON.</p>	

Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
U	PROFILÉ EN FORME DE U EXEMPLE : UPN.	

Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
VÉRIN	APPAREIL, EN GÉNÉRAL HYDRAULIQUE, PERMETTANT D'EXERCER DES EFFORTS IMPORTANTS DE POUSSÉE OU DE TRACTION, ET PERMETTANT LE RÉGLAGE PROGRESSIF DE LA POSITION D'UN OUVRAGE OU D'UNE PARTIE D'OUVRAGE.	
VIADUC	PONT DE GRANDE LONGUEUR OU DE GRANDE HAUTEUR.	
VIDE	ESPACE CREUX MÉNAGÉ, VOLONTAIREMENT, OU ABSENCE ACCIDENTELLE DE MATIÈRE.	
VOUSSEAU	ÉLÉMENT D'UNE VOÛTE (UTILISÉ POUR LES OUVRAGES EN MAÇONNERIE).	

Nom de la partie d'ouvrage	DEFINITION	Croquis ou photo.
VOUSSOIR	ÉLÉMENT D'UN OUVRAGE EN BÉTON PRÉCONTRAIT CONSTRUIT PAR ENCORBELLEMENTS SUCCESSIFS.	
VOÛTAIN	PETITE VOÛTE : PAR EXEMPLE, PETITE VOÛTE EN BRIQUES APPUYÉE SUR DES POUTRELLES MÉTALLIQUES POUR CONSTITUER UN PLATELAGE.	
VOÛTE	OUVRAGE DE FRANCHISSEMENT, EN PIERRE OU EN BÉTON, CONSTRUIT SUR CINTRE, LIMITÉ PAR DEUX SURFACES CYLINDRIQUES ET PAR QUATRE PLANS, ET DONT LA FIBRE MOYENNE, COURBE OU EN ARC BRISÉ, EST PROCHE D'UN FUNICULAIRE DES EFFORTS.	

Nom de la partie
d'ouvrage

VOÛTE

VUE ECLATEE

Croquis

